



#### **OCCASION**

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



#### DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

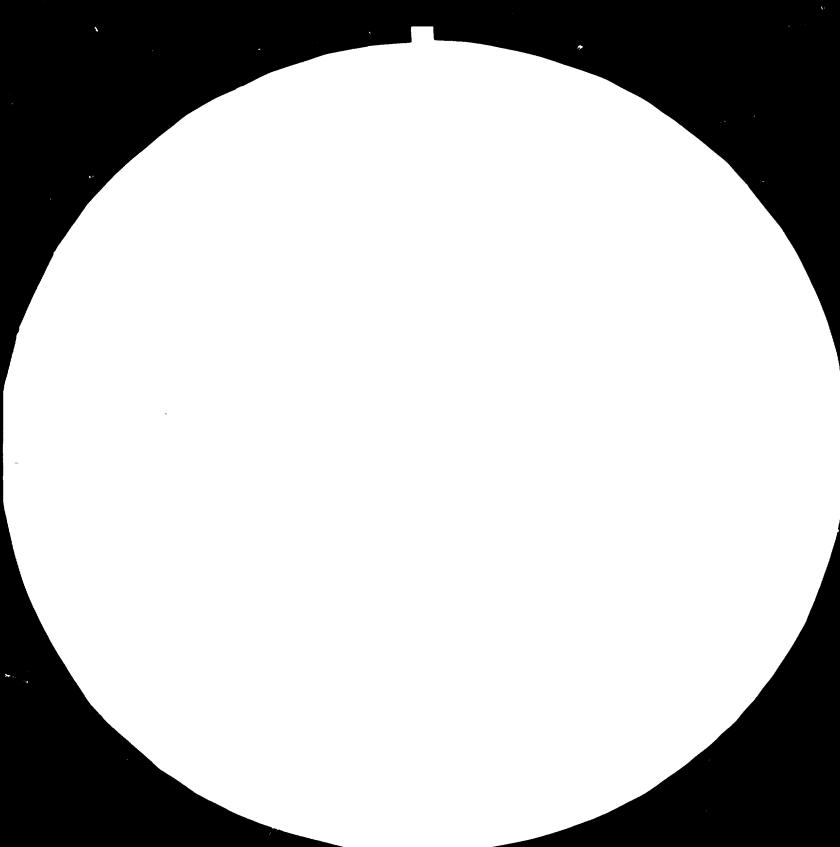
### **FAIR USE POLICY**

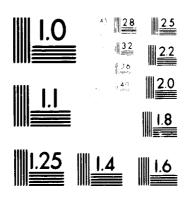
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

#### **CONTACT**

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





#### MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART NATIONAL BUREAU OF STANDARDS STANDARD REFERENCE MATERIAL 10104 (ANSI and 150 TEST CHART N. 2)

# 13953

TUDE SUR LA FABRICATION DES BIENS D'EQUIPEMENT

POUR LA PRODUCTION, LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION

DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AU CAMEROUN ,

2554

Juillet 1984

MBAKOP Samuel
Ingénieur Civil Hydraul
Ministère des Mines et
de l'Energie
YAOUNDE

I from V. Pekerek

# SOMMAIRE

	Pages
Introduction	. 4
I - Hisporique de l'electrification de Cameroun	, 5
1 La période coloniale	, 5
2 Après l'indépendance	. 6
2.1 Création de la POWERCAM	. 6
2.2 Création de l'EDC	, 6
2.3 Création de la SONEL	. 8
2.3.1 Administration de la Société	9
2.3.2 Régimé juridique des activités	9
2.3.3 Régime fiscal	10
II -EVOLUTION DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN	12
1 Moyens de production et de transport d'énergie	
1.0 Installations existantes	
1.1 Aménagements hydroélectriques	
1.1.1 Barrage hydroélectrique d'Edéa	
1.1.2 Les mini-cen cales hydroélectriques	
1.1.3 Barrage hydro Sctrique de SONG-LOULOU	
1.2 Les centrale de miques dièsel	16
2 Réseau de transport d'énergie 225 et 90 KV	19
2.1 Réseau interconnecté du Sud	. 19
2.1.1 Lignes 225 KV	19
2.1.2 Lignes 90 KV	19
3 Postes 225 et 90 KV	21
4 Réseaux 30 KV et 33 KV	. 21
TIT -LES PERSPECTIVES DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN	24
1 Projes en cours de réalisation	24
1.1 Les moyens de production	24
a) - Extension de Song-Loulou · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	24
b) - Amémagement de Lagdo	. 26
1.2 Electrification rurale du Centre, Sud et Littoral	27
1.3 Electrification rurale de la Province du Nord	
et Entrême-Nord	28
2 Projets en cours d'études ····································	29
2.1 Electrification rurale de la Province de l'Est	29
2.2. Electrification rurale de la Province du	
Nord-Quest	30

	2.3 Aménagement hydroélectriqueset lignes de		į	i	
1	transport importantes	31		;	
	a) - Aménagements hydroélectriques	31		4	
	b) - Lignes de transport Haute Tension	3,1	!	‡ :	
ıv -	FABRICATION DE BIENS D'EQUIPEMENT POUR LA PRODUCTION,			: : :	
	LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRI-			İ	
	QUE AU CAMEROUN	33		•	
	1 La station de traitement de bois de Bafoussam	34			
	2 La société camerounaise de Béton Manufacture	35			
	(SCBM)			ė	
	3, - Cameroon Electric Cables SA (CAMELCAB)	36			
V ::	POLITIQUE ET STRATEGIE	37			
	1 Les objectifs du gouvernement	38			
	2 Emploi et formation	39			
	3 Maintenance des équipements	40			
VI -	CCNCLUSION	42			
	Annexes	đe	<b>4</b> 3 à	57 (Fil	

#### Introduction

La présente étude a pour objet la fabrication de biens d'équipement pour la production, le transport et la distribution de l'Energie Electrique au Cameroun. Elle a été commandée par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

La consommation spécifique d'énergie représente une échelle de mesure qui peut permettre de juger du niveau de développement économique d'un pays.

Les statistiques nous montrent qu'en 1972, la consommation d'énergie électrique au Cameroun était de 1 066 964 438 Kwh. Les chiffres correspondants pour l'année 1982, c'est-à-dire 10 ans après se montent à environ 2 C16 144 000 Kwh. La consommation a ainsi presque doublé pendant ces dix dernières années.

Ceci de mit plessiter d'une part un développement très poussé du réseau au estribution donc de la production des biens d'équipement pour ce réseau, un renforcement des points d'alimentation existants et les nouvelles électrifications, et d'autre part, la création de nouveaux moyens de production d'énergie électrique.

L'étude montre que pendant ces dix dernières années, les investissements dans le domaine de l'électrification ont été environ 170 milliards de F CFA. On pouvait croire que ce développement devait contribuer à la création des industries fabricant des biens pour ces équipements. Mais, le constat est amer, aucune industrie n'a été créée pour cela ou si peu.

Alors que la politique du gouvernement dans le domaine de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique et dont la mise en place et l'exécution incombent à la Société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL), est bien définie, celui de la production des biens d'équipement dans ce domaine reste encore à définir.

#### I - //ISTORIQUE DE L'EMECTRIFICATION DU CAMEROUN

#### 1. - LA PERIODE COLONIALE

Les premières distributions publiques d'énergie électrique dans les villes de LIMBE alors VICTORIA, de BUEA, de TIKO furent créées par l'Administration coloniale anglaise et confiées pour sa gestion à ELECTRICITY CORPORATION of Nigeria vers 1930/1932 alors que dans la zone française, elles l'ont été un peu plus tard, mais avant la deuxième guerre mondiale de 1939/1945 et ceci dans les villes de Douala, Yaoundé et Nkongsamba principalement.

Ces distributions publiques qui se développèrent après dans la partie du pays sous-turelle française étaient pour la plupart exploitées en gérance par des sociétés privées à l'exclusion de quelques centres se ondaires exploités en régie directe par l'Administration.

En 1948, fut créée la Société "Energie Electrique du Cameroun" (ENELCAM), Société d'économie mixte chargée d'aménager la centrale hydroélectrique d'Edéa sur le fleuve Sanaga, à 70 kilomètres au sud de la ville de Douala.

Cette centrale qui ne comportait à l'origine que deux groupes turbo-alternateurs de 11 360 KW chacun, a été completée par l'équipement de 1955 à 1958 de la centrale d'Edéa II comportant six groupes de 30 825 KW chacun en même temps qu'un troisième quoupe de 11 440 KW était installé dans la première centrale dite 265a I.

Ce nouvel équipement a été réalisé pour permettre l'alimentation en énergie électrique des importantes installations d'électrochimie que la Société ALUCAM (Aluminium du Cameroun) distrale du groupe français Pachiney-Ugine venait de mettre en socrice à Edéa.

Par ailleurs, la Société "Energie Electrique du Cameroun" (MANICAM) avait pris en concession les Distributions Publiques

d'énergie électrique de Douala et d'Edéa dès le 1er janvier 1953, en vue d'alimenter ces villes à partir de la centrale d'Edéa I.

#### 2. - APRES L'INDEPENDANCE

## 2.1. Création de la POWERCAM

L'Indépendance du Cameroun est acquise en 1960 et la Réunification en 1961. Les pouvoirs publics veulent maîtriser l'électrification du pays et dans les deux Etats fédérés, on procède à l'organisation de la Distribution Publique.

Par la loi n°W.C. 10 de 1962 est créée au Cameroun Occidental la Société "CAMEROON ELECTRICITY CORPORATION" (POWERCAM) Cette société à cent pour cent étatique a le monopole de la production, du transport, de la distribution et de la vente d'énergie électric dans tout le Territoire du Cameroun Occidental.

Jusqu'en 1970, les villes électrifiées de cette partie du pays sont : LIMBE (VICTORIA), BUEA, TIKO, MUYUKA et KUMBA. Les usines de production de l'énergie électrique étaient les mini-centrales hydroélectriques de :

- . MALALE de 720 KW mise en service en 1930 ;
- . NJOKE de 1 500 KW mise en service en 1957 et 1961

les centrales thermiques de :

- . BOTA (LIMBE) de 2 472 KW mise en service en 1967 et 1969 ;
- . KUMBA de 572 KW mise en service en 1969 et 1970.

#### 2.2. Création de l'EDC

En 1963, fut creée pour le Cameroun Oriental la Société "Electricité du Camerour" (EDC), société d'économie mixte dont la majorité du capital était détenue par l'Etat du Cameroun et les collectivités publiques camerounaises. Cette Société dovait prendre en charge toutes les distributions publiques

d'énergie électrique sur toute l'étendue du Cameroun Oriental ainsi que les moyens de production et de transport correspondants à l'exclusion des centrales hydroélectriques d'Edéa gérées par la Société ENELCAM.

La Société "Electricité du Cameroun" (EDC) a ainsi pris en charge et en concession :

- à partir du 1er juillet 1964, les distributions publiques de Douala et d'Edéa;
- à partir du 1er février 1966, les distributions publiques de Yaoundé, Bafang, Bafoussam, Dschang, Ebolowa, Foumban, Kribi, Maroua et Nkongsamba;
- . à partir du 1er janvier 1971, la distribution publique de Garoua.

En outre, de 1967 à 1974, la Société "Electricité du Cameroun" (EDC) a nancé et mis en service l'électrification de dix sept vil. Le de huit localités de moindre importance du Cameroun Oriental.

La société "Energie Electrique du Cameroun" (ENELCAM quant à elle, procède de 1966 à 1974 à l'équipement en deux étapes de la centrale hydroélectrique d'Edéa III comportant cinq groupes de 20 825 KW chacun.

Parallèlement, ENELCAM aménagea les barrages-réservoirs de MBAKAOU et de BAMENDJIN sur les fleuves DJEREM et NOUN, affluent et scus-affluent de la SANAGA. La capacité de 2,63 et 1,8 milliards de mètres cubes de ces réservoirs a permis de régulariser le débit d'étiage de la Sanaga en vue de porter de 20 000 kw à 80 000 kw la puissance garantie par ENELCAM à ENC pour l'alimentation des distributions publiques des régions de Douala et de Yaoundé.

En outre, ces aménagements ont permis de porter de 105 000 KW à 115 000 KW, la puissance garantie à ALUCAM en période de hautes et moyennes eaux, et de relever d'une manière importante la puissance minimale mise à la disposition de cette société en période de basses eaux.

#### 2.3. Création de la SONEL

1972, voit naître la République Unie du Cameroun et on décide de restructurer les organismes chargés de l'électrification du pays. C'est ainsi que le gouvernement de la République Unie du Cameroun pris l'option en 1973 de fusionner toutes les sociétés préexistantes pour n'en créer qu'une seule société.

La société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL) créée en mai 1974 et qui a absorbé à compter du 15 juin 1974, les anciennes sociétés ENELCAM et EDC et repris les activités de l'ex-société POWERCAM à partir du 1er décembre 1975 est une société anonyme d'économie mixte de droit privé, mais dans laquelle les intéré, de l'Etat du Cameroun sont largement majoritaires.

Le capital social fixé à 1 000 000 F CFA le 18 mai 1974 lors de la création de la société a été porté à 4 574 300 000 F CFA le 15 juin 1974 après la fusion des ex-sociétés ENELCAM et EDC. Sur ce capital, l'Etat du Cameroun y détient 86,1 % environ d'actions. Ce capital était du reste réparti de la façon suivante :

	Nombre d'actions	% du capital
. République du Cameroun	393,818	86,1 %
. Commune de Yaoundé	5	
. Commune de Douala	5	
. Commune de Garoua	5	
. Société Nationale d'Investissement (SNI	) 5	
. Caisse Centrale de Coopérati on Economic	que 63,592	13,9 8
TOTAL	457 430	100 €

Les ouvrages de production, de transport et de distribution de l'ex-Powercam ont été remis gratuitement en concession à la

nouvelle société (SONEL) à compter du 1er décembre 1975 pour une durée théorique de 40 ans. Le 8 octobre 1982 une Assemblée Générale Extraordinaire a porté le capital de la Société à 15 000 000 000 F CFA par incorporation des réserves.

La Société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL) qui est une société de service public a pour mission, la production, le transport et la distribution publique de l'énergie électrique sur toute l'étendue du Territoire de la République du Cameroun.

Pour remplir cette mission le gouvernement a mis à la disposition de la société un arsenal de textes appropriés.

## 2.3.1. Administration de la société

La Société à actuellement des statuts de type classique qu'on rencontre ur les sociétés anonymes. Elle est gérée par un Conserva d'Administration composé de douze membres donc :

- dix membres représentant l'Etat du Cameroun
- deux membres représentant la Caisse Centrale de Coopération Française.

Certains juristes semblent n'être pas d'accord sur la forme juridique de cette société. Ils estiment en effet que celle-ci aurait dû être créée par un acte gouvernemental (Décret par exemple). Ainsi, il est fortement question au Ministère de tutelle (Ministère des Mines et de l'Energie) de faire signer un décret pour préciser ne scrait ce que la mission de service public qui est dévolue à la Société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL).

# 2.3.2. Régime juridique des activités

La Société Nationale d'Electricité du Cameroun (SCNEL) exerce ses activités de production, de transport et de distribution publique d'énergic électrique sous le régime de la Concession.

Chacune des dix concessions existantes est soumise aux clauses d'une convention et d'un Cahier de Charges signés avec l'Etat et stipulant les droits et les obligations de la Société en tant que concessionnaire. Il s'agit de :

- 4 concessions relatives aux ouvrages de la production hydraulique :
  - Aménagement hydroélectrique d'Edéa ;
  - Aménagement du barrage de Mbakaou ;
  - Aménagement du barrage de Bamendjin ;
  - Aménagement hydroélectrique de Song-Loulou ;
- . 1 Concession de transport d'énergie électrique ;
- . 5 concessions de distribution publique d'énergie :
  - Ville de Yaoundé
  - Ville de Douala
  - Ville 'e Garoua
  - Ensembl des Centres secondaires
  - Cemines des Provinces du Nord-Ouest et Sud-Ouest (Ex-POWERCAM).

Une des missions essentielles assignée par les Pouvoirs Publics à la SONEL ces derniers temps étant l'électrification rurale, il est envisagé de fusionner prochainement toutes les distributions publiques en une seule et unique concession.

# 2.3.3. Régime fiscal

Pour faire accélérer l'électrification en profondeur du pays, la gouvernement a accorde la loi n°79/14 du 30 juin 1979 un régime fiscal priviligié à la SONEL.

Cette loi accorde à la SONEL et pour 25 ans des exorémetéraises sur :

- l'impôt sur le chiffre d'affaires intérieur relatif d'une part à ses activités de vente d'énergie et aux travaux;
- l'impôt minimum forfaitaire sur les sociétés ;

- l'impôt sur les bénéfices industriels ;
- la taxe sur la distribution du crédit pour les emprunts affectés au financement des installations ;
- la taxe spéciale sur les sociétés ;
- les droits et taxes parques à l'importation, sur les matériels, matériaux, machines, outillages et matières premières nécessaires à la réalisation de sa mission;
- les droits d'enrégistrement des marchés passés avec la société etc...

II - /7- VOLUTION DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN (1970/1982)

Si en 1970, 26 villes et centres secondaires du Cameroun Oriental et 5 villes du Cameroun Occidental étaient électrifiés. Ce sont environ 200 localités qui l'étaient à la fin de 1982, c'est-àdire douze après.

En Annexe I, est représentée la situation de l'électrification du Cameroun au 31 décembre 1982. Ainsi :

- Les 49 chefs-lieux de département (préfecture) sont électrifiés ;
- . Sur un total de 190 sous-préfectures, en comptant les 4 sous-préfectures que comptent les villes de Douala et de Yaoundé, 108 sous-préfectures ou 101 villes bénéficient déjà d'une distribution publique d'électricité;
- . L'électrification rurale (chefs-lieux de districts, villages) est a le à ses débuts, mais aujourd'hui une centaine de villag : est déjà pourvue d'une distribution publique d'énergie électrique.

Les programmes en cours et futurs verront d'ici encore dix ans la physionomie du pays complètement transformée dans le domaine de l'électrification.

## 1. - MOYENS DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT D'ENERGIE

#### 1.0. - Installations existantes :

En 1982, la production d'énergie électrique au Cameroun se répartit ainsi ;

. . . /

-5

La production thermique est assurée par une trentaine de centrales thermiques librel alimentant des distributions publiques locales.

A côté de cette production thermique et ses centrales de la SONEL, il faut ajouter la production thermique privée et les centrales privées (agro-industries, particuliers, congrégations religieuses etc...). Si l'on peut connaître les puissances installées de ces centrales, leur production est toujours impossible, la plupart n'installant pas de compteurs pour enrégistrer la production et la consommation.

Les installations de production comprennent pour la SONEL :

- les aménagements hydroélectriques ue
  - . Edéa
  - . Malalé
  - . . 'icke
  - . Tuchang Watta

Foumban

- . Song Loulou
- Les centrales thermiques de :
  - . Douala (Bassa)
  - . Yaoundé (Méfou)
  - . Bota (Limbé)
  - . Garoua (Djamboutou)

et d'une trentaine d'autres disséminées dans les centres secondaires isolés.

Le réseau de transport haute tension/de 225 KV et 90 KV et celui de transport distribution de 30 KV et parfois 33 KV.

# 1.1. - Aménagements hydroélectriques

# 1.1.1. - Barrage hydroélectrique d'Edéa

Avec son vaste bassin versant représentant plus de 25 % de la superficie du pays et ses nombreux rapides, la Sanaga,

le plus grand fleuve de la République du Cameroun constitue un réservoir d'énergie hydroélectrique de tout premier plan.

L'intérêt d'équiper le fleuve est apparu dès 1949 quand on créa la Société d'Energie Electirique du Cameroun (ENELCAM) et commença l'aménagement du barrage d'Edéa et dont les deux premiers groupes turbo-alternateurs seront mis en service en 1953. Cette usine sera agrandie en plusieurs étapes successives.

Les groupes fonctionnent au fil de l'eau et en période d'étiage, les débits naturels de la Sanaga sont relativement faibles, de l'ordre de 200 m3/seconde. Il a été donc nécessaire, parallèlement à l'augmentation de la puissance installée à Edéa, de construire daux réservoirs de régularisation en amont du fleuve l'un à Mbakaou (2,6 millards de m³) l'au re à Bamendjin (1,8 milliards de m³), permettant de por le débit régularisé à Edéa en moyenne à 765 m conde.

L'équipement d'Edéa est fait et mis en service comme indiqué dans le tableau n° 1.

TABLEAU N° 1

	:N° du group :	Puissance installée KW	: Dat	ce de mise en service
DEA I	: 1 : 2 : 3 :	11 360 11 360 11 440	: 24	O mai 1953 4 juillet 1953 9 mars 1957
TOTAL		34 160	:	
EDPA II	4 : 5 : 6 : 7 : 8 : 9 :	20 825 20 825 20 825 20 825 20 825 20 825 124 950	: 02 : 02 : 02	1 juillet 1957 4 octobre 1957 2 décembre 1957 2 février 1958 2 juillet 1958 1 août 1958
FOEA III	: 10 : 11 : 12 : 13 :	20 825 20 825 20 825 20 825 20 825 20 825		évrier 1970 ctobre 1970 1975 1976
TOTAL	: 14	104 125	:	1370
TOTAL	GENERAL	L _263_235	:	

Les groupes sont de type KAPLAN, si les pales des deux premiers groupes sont fixes, les autres ont des pales semi-variables.

Les groupes nºs 4 à 9 sont raccordés sur un jeu de barres ALUCAM de 10 KV, alors que les groupes nºs 10 et 11 ont un aiguillage ou sur ALUCAM ou sur transformateur bloc 10/90 KV pour le secteur public comme les autres groupes non cités.

## 1.1.2. - Les mini-centrales hydroélectriques

Pour le commencement de l'électrification du Cameroun, les mini-centrales hydroélectriques ont joué un rôle très important et au moins cinq de nos villes ont été alimentées en électricité et pendant longtemps à partir de ces installations, il s'agit en particulier de Buéa, Limbé(Victoria), Tiko, Dschang et l'amban.

Ces mini-c atrales sont les suivantes :

- centrales hydroélectrique de Malalé de 720 KW mise en service en 1930 ;
- centrale hydroélectrique de Njoké comportant deux groupes :
  - . 1er groupe de 750 KW m is en service en 1957
  - . 2ème groupe de 750 KW mis en service en 1961
    TOTAL...1.500 KW
- Contrale hydroélectrique de Dschang Watta de deux groupes de 132 KW chacun, soit 264 KW au total
- Contrale hydroélectrique de Foumban de quatre groupes de 32 KW chacun, soit 128 KW au total.

Toutes les villes antérieurement alimentées par ces minicentrales sont aujourd'hui raccordées au réseau interconnecté et ces petites centrales ne viennent que de secours.

# 1.1.3. - Le barrage hydroélectriq e de SONG-LOULOU

Les études antérieures prévisionnelles de développement de consommations avaient montré que les moyens de production réservés au secteur public (80 MW à partir de la centrale hydroélectrique d'Edéa) seraient saturés vers 1980 et que la mise en service de nouveaux moyens de production s'imposait à cette époque.

Après études, le site de Song-Loulou sur le fleuve Sanaga à 55 kilomètres en amont de la ville d'Edéa, fut retenu pour un nouvel aménagement dont on entreprit les travaux à partir de 1976.

L'aménagement hydroélectrique de Song-Loulou est conçu pour être réalisé en plusieurs étapes et comportera en stade final ' \_roupes de 48 MW chacun, soit une puissance installée de \_34 MW pour un productible de 2 870 GWH/an.

La mise en service des 4 groupes du type Francis de la première étape de la centrale s'est échelonnée de janvier à novembre 1981. Cette première tranche inaugurée le 14 novembre 1981 par le Président de la République comporte alcrs une puissance installée de 48 000 KW x 4 = 192 000 KW et a coûté environ 57 milliards de F CFA.

Le Cameroun disposait au 31 décembre 1982 de 6 centrales hydroélectriques de 457 900 KW de puissance contre 5 centrales et 203 430 KW de puissance installée en 1970 (voir tableau n°2)\*

# 1.2. - Les centrales thermiques dièsel

Si en 1970, les sociétés de distribution publique d'énergie possèdent 12 centrales thermiques dièsel, la SONEL en possède en 1982 environ 38(1). Les principales étant :

La diminution du nombre de centrales thermiques en 1977 et 1978 est due à la mise en service du réseau 90 KV de l'Ouest, ce qui a fait supprimer certaines centrales thermiques.

- Centrale thermique de Garqua de 22 839 KW de puissance installée;

- Douala de 15 360 KW de puissance installée;

- Yaoundé de 10 760 KW de puissance installée;

- Bertoua de 1 394 KW de puissance installée;

Ngaoundéré de 1 430 KW de puissance installée;

Ngaoundéré de 3 100 KW de puissance installée;

Bota (LIMBE) de 2 478 KW de puissance installée;

Ebolowa de 1 000 KW de puissance installée.

Les centrales de Douala, Yaoundé, Bota sont à l'heure actuelle des centrales de secours. Ces villes étant reliées aux réseaux interconnectés, recevant l'énergie électrique d'Edéa et de Song-Loulou.

La puissance installée dans ces centrales est passée de 25 670 KW en 1970 à 74 150 KW environ en 1982 et leur nombre de 17 à 44 (voir tableau n°2)\*

A côté de contrales appartenant à la SCNEL, qui assure le service public de distribution publique de l'énergie électrique, il faudrait mentionner la puissance installée par les privés (sociétés agro-industrielles, sciéries, congrégations religieuses etc...). Cette puissance installée en 1982 était d'environ 25 000 KW, les principales installations étant :

# A - Provinces de l'Adamaoua, Nord et Extrême-Nord:

- 1) SODEBLE à Wassandé (Ngaoundéré : puissance installée : 480 KW
- 2) Société des Tanneries et Peausseries du Cameroun (STEC) à la Vina (Ngaoundéré) : puissance installée : 1 500 KW
- 3) SODECOTON (Mayo-Calki) :
   prissance installée : 280 KW ;
- 4)~ SODECOTON (Touboro : puissance installée : 824 KW

'augmentation de la puissance thermique installée en 1980 et 1981 est due aux extensions es centrales dièsel de Douala et de Garoua, avec installations dans chacune d'elle de 10 MW.

- 5) SODECOTON (Kaélé) puissance installée : 1 572 KW ,
- 6) SEMRY II (MAGI.) : puissance installée : 680 KW

#### B - Provinces du Centre et du Sud

- 1) HEVECAM (Niété) Kribi : puissance installée : 612 KW ;
- 2) Société Torestière de DJA et LOBO (NSIMI) : puissance installée : 150 KW;
- 3) Sciérie de P.M.C. de NSIMI : puissance installés : 332 kW ,
- 4) Sciérie d'Obala : puissance installée : 240 KW
- 5) SOSUCAM (Mbandjock) puissance installée: 4 000 KW
- 6) CAMSUCO (NKOTENG) puissance installée : 8 800 KW.

## C - Province de l'Est

- 1) SEFIC . Nouloundou) puissance installée : 338 KW
- 2) SOTR ? (Mouloundou) puissance installée : 997 KW ;
- 3) SIBAF (Mouloundou) ptissance installée : 570 KW
- 4) SOFIBEL (Bélabo) puissance installée : 2 200 KW
- 5) SFID (Dimako) puissance installée : 1 600 KW
- 6) SFID (Bahko) : puissance installée : 200 KW ;
- 7) ZAPI-EST (Doumé) : puissance installée : 82,4 KW ;
- 8) Collège de la Salle (Doumé) : puissance installée : 73 KW.

Les marques dominantes dans les installations de production d'énergie d'actrique d'origine thermique sont europénnes et américalnes en particulier :

- Perkins

- Caterpiklar

- BAUDOUTH - Mercèdes

- De its - Sulzer

- M.G.O. - M.W.M.

- MAM - MIRRLEES

- ALSTHON - AGO

- Berliet - Lister

.../

# 2. - RESEAU DE TRANSPORT D'ENERGIE 225-90 KV

Le réseau de transport d'énergie électrique se constitue actuellement dans les régions Sud et Nord du pays. Ce sont premièrement le réseau interconnecté du Centre, du Littoral, du Sud-Ouest de l'Ouest et du Nord-Ouest et deuxièmement le réseau interconnecté de Garoua-Maroua.

Ces réseaux comprennent les lignes suivantes :

#### 2.1. - Réseau interconnecté du Sud

#### 2.1.1. - Lignes 225 KV

- 2 lignes de 366 mm² de section et 58 kilomètres de longueur chacune, par lesquelles l'énergie produite à Song-Loulou est évacuée ver le poste de contrôle du réseau d'Edéa-Mangombé;
- 1 ligne Mangombé-Yaoundé de 366 mm² de section et 168 kilomè tres de longueur. Elle est actuellement exploitée en 90 KV.
- \_ 1 ligne Mangombé-Logbaba (Douala) de 366 mm² de section et 65 km de longueur.

La longueur totale de ces lignes 225 KV s'élève actuellement à 291 kilomètres.

## 2.1.2. - Lignes 40 KV

- . 1 ligno Mangombé-Logbaba (Douala) de 366 mm² de section et de 62.5 Hilomètres de longueur.
- . 1 ligne dangombé-Logbaba (Douala) de 173 mm² de section et de 60 km de longueur ;
- . 1 Magne Mangombé-centrale d'Edéa de 228 mm² de section et de 2,8 km de longueur ;
- . 1 ligne Mangombé-Centrale d'Edéa de 366 mm² de section et de 2,4 km de longueur;

- 1 ligne Mangombé-CELLUCAM de 228 mm² de section et de 4,8 km de longueur ;
- 1 ligne Edda-ALUCAM de 366 mm² de section et de 0,7 km de longueur ;
- 1 ligne Edéa-OYOMABANG (Yaoundé) de 228 mm² de section et de 166 km de longueur ;
- 1 ligne Edéa-Kribi de 232 mm² de section et de 106 kilomètres de longueur ;
- 2 lignes OYOMABANG-B.R.G.M. de 366 mm² de section et de 4 km de longueur ;
- 1 ligne OYOMABANG-NGOUSSO de 366 mm² de section et de 24 kilomètres de longueur ;
- 1 ligne Logbaba (DOUALA)-Koumassi de 366 mm² de section et de 8,5 kilomètres de longueur ;
- 1 ligne Logbaba-Bassa de 173 mm² de section et de 2,9 kilomètres de longueur;
- 1 ligne Logbaba-Bassa de 366 mm² de section et de 3,7 km de longueu.
- 1 ligne 10 paba-Bekoko de 570 mm² de section et de 41,5 km au longueur;
- 1 ligne Bassa-Deido de 228 mm² de section et de 3 km de longueur ;
- 1 ligne Békoko-Bafoussam de 228 mm² de section et de 207,6 km de longueur ;
- 1 ligne Deido-Bekoko de 366 mm² de section et de 17,8 km de longueur ;
- 1 ligne Bekoko-Limbé de 228 mm² de section et de 49,2 km de longueur

Soit au total une longueur de 772,4 kilomètres de lignes de 90 KV pour la région interconnecté de la région du Sud. A cette liste il convient d'ajouter la ligne Garoua Maroua d'une longueur de 218 kilomètres et de 228 mm² de section. Ce qui porte la longueur totale des lignes 90 KV à 990,4 km.-

#### .3. - POSTES 225 ET 90 KV

- 3 poste 225 KV : Song-Loulou, Edéa- Mangombé et Logbaba ;
- 10 postes 90 KV : Edéa, Bassa, Deido, Bonabéri, Békoko, Limbé, Nkongsamba, Bafeussam, BRGM et Ngousso pour la région interconnectée du Sud.
- 3 postes 90 KV : Garoua, Guider, Maroua pour la région du Nord.

Le schéma du réseau 225-90 KV de la région interconnectée est présenté ci-après.

#### 4. - RESEAUX 30 KV ET 33 KV

Les réseaux de 30 KV et 33 KV (des petits tronçons dans la région de Fako seulement) permettent d'assurer à la fois le transport et la distribution d'é rgie électrique sur leurs parcours. Leur longueur totale es la 31 décembre 1982 d'environ 740 km.

- 22 - LES EQUIPEMENTS

<del></del>																								
	: 1	970	: 19	71 :	1972	:19	73	197	14	: 19	75	: 19	76	: 197	7 :	1978	:	1979	:	198	0:	19	81:	1932
Nombre : Hydro.	:	5	:	5 :	5	:	5	:	5	:	5	:	5	5	:	5	:	5	:	5	:	6	:	6
de :Thermiques	:	12	: 1	4	21	:	21	• :	21	<b>:</b> 2	5	: 2	8	<b>:</b> 26	:	22	:	27	:	34	:	<u>ვ</u> ე		38
ntrales TOTAL	:	17	: 1	9 :	26	3	26	: 2	26	: 3	0	: 3	33	: 31	:	27	:	32		39	:	4.4	:	44
Puissances installées	:		:	:	;	:		:		:		•		:	:		:		:		:	:	3	:
- Hydroélectriques (KW)	:		:	3		:		:		:		:		:	:		:		:		•	;	:	1
- EDEA	:200	760	: 200	760°	200 76	0:20	0 760	200	760	:242	410	<b>2</b> 63	325	<b>263</b>	325	263 32	5 • 2	63 3	25 <sup>‡</sup> 2	63 3	325 <sup>5</sup>	263	325	263 325
- SCING LOULOU	:		:	:	:	:		:		:		:		:	:		:		:		:	192	, (	192 ∝
- AUTRES	: 2	2 670	: 2	670	2 67	o:	2 670	: <sub>2</sub>	670	• 2	670	: <sub>2</sub>	6 <b>7</b> 0	<b>2</b>	6 <b>7</b> 0:	2 67	o :	2 6	70°	2 6	5 <b>7</b> 0 <sup>5</sup>	2	6 <b>7</b> 0 <sup>3</sup>	2 670
TOTAL	203	3 430	· 203	430	<b>203</b> 43	10 <sup>:</sup> 20	3 430	203	. 30	:245	080	<sup>1</sup> 265	900	<sup>2</sup> 265	9 <b>0</b> 0:	265 90	o: 2	65 9	$\infty$ :	265 9	9∞°	45 <b>7</b>	900	<b>45</b> 7 9∞
- Thermiques	: 25	5 570	: 30	<b>7</b> 00	39 500	)	o 400	40	520	42	$\infty$	. 48	860	; 53	520	52 œ	; )	52 2	$\infty$ .	56 (	တာ	70	930	: 74 150
TOTAL CENERAL (KW	,229	100	: 23	210	242 93	0.24	3 830	243	950	:207	030	314	760	:319	420	317 90	0 . 3	18 1	$\infty$ :	321	900	528	830	532 050
l éseaux	:		:		<del></del>	;		:		:		:		:		<del></del>	:		:			:		
longueur des lignes	:		:	;	:	•				:	•	:		:	;	:	:		:			:		•
en km . ligne 225 KV	:		:	;	:	•		:		:		:		:	;	<b>;</b>	:		:			: 177	,058	<b>177,05</b> 3
	:		:	:	:	:		:		:		:		:	;	:	:		:			: '	•	:
<ul> <li>ligne 225 KV (exploi- tée en 90 KV)</li> </ul>	•		:	:	•	:		. :		:		:		:	:	;	: 1	63,3	88 🗜	168,	<b>3</b> 3	: 168	3,38	: 160,30
. ligne 90 KV	:242	2,480	242,	430	242,48	0:24	2 480	: 24	2 480	:310	,30	310	,80	:59৪,	63	598,61	: 5	593,6	1 :	585,	67	: 587	7,914	:611,930
. ligne 30 et 33 KV	:135	5,17	a35,	17	135,17	1 :13	5,17	: 13	5,17	:203	,352	<b>2</b> 60	,772	:437,	58	539,14	: 6	68,4	14 :	708,	92	: 739	,63	:739,63
TOTAL	37	7,65	377,	65	377,65	37	7,65	37	7,65	514	,15	517	,57	1036	, 26	<b>1137,</b> 8	2 14	150,4	3	1450	,97	1672	2,98	1697,∞
Transformateurs	;	500	: 70	9 :	820	:	880	: 9	38	: 1 (	015	: 1	167	: 1 2	68	: 1 39	9:1	532	2 :	1 6	86	:18	365	: 2 031

## III - /7ES PERSPECTIVES DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN

Le Cameroun est un pays riche en ressources hydroélectriques. E Elle se situe au 18è rang mondial et 2è rang africain en potentialité hydroélectrique après la République du Zaīre.

Cette potentialité hydroélectrique est d'environ 115 000 de GWH (xx). Or à l'heure actuelle, seuls 4 % de celle-ci est exploitée. Justement l'objectif prioritaire du gouvernement camerounais est la mise en valeur de ses ressources.

C'est pourquoi, il est prescrit à la SONEL le devéloppement et l'extension de l'électrification en profondeur du pays avec surtout des moyens de production hydraulique.

Les projets en cours concernent ainsi la mise en place des autres moyens de production hydroélectrique afin de satisfaire les besoins des industries et de l'éléctrification rurale.

## 1. - PROJETS EN COURS DE REALIGATION

## 1.1. - Les moyens de production

#### a) - Extension de Song-Loulou

Le taux de développement moyen des dernières années des besoins du secteur public a été de 12,5 % (1). Pour 1981-1990, on a examiné les conséquences sur le plan de développement d'une variation des hypothèses en dehors de ce taux, les cas extrêmes suivants pour la demande du secteur public dans la région interconnectée actuelle et future du Sud.

- (x) Voir la Houille Blanche n° spécial 1-2/1978 page 73
- (1) Il s'agit du taux de croissance de la puissance appelée à la production.

- hypothèse maximalo : Roublement en 5 ans ; taux 14,9 % (2)
- hypothèse minimale : taux 10 %.

En 1981, la demande du secteur public dans la région, pendant la régularisation du fleuve Sanaga a atteint 113 MW. Ceci en mars-avril.

Le tableau n°3 ci=%essous pour les trois taux de croissance donne la valeur des puissances de pointe appelée en mars-avril.

PUISSANCE APPELEE PAR LE SECTEUR PUBLIC
DANS LA REGION INTERCONNECTEE DU SUD EN
MARS-AVRIL EN MW.

(	ANNEE	:	10%	. :	12,5 %	:	14,9 %	)
(	1981	:	113	:	113	:	113	, )
(	1982	*	124	:	127	:	130	)
(	1983	:	137	:	143	:	149	)
(	1984	:	150	: .	161	:	171	)
(	1985	:	165	:	181	:	197	)
(	1986	:	182	:	204	:	226	)
(	<b>1</b> 987	:	200	:	229	:	260	)
(	1988	:	220	:	258	:	298	. )
(	1989	:	242	:	290	:	343	)
(	1990	:	266	<b>:</b>	326	:	393	)
(	1991	:	293	:	367	:		)
(	1992	:	322	:	413	:		)
(	1993	:	355	:	•	:		)
(	1994	:	390	:		:		)

.../

<sup>?) :</sup> Taux qui a souvent été observé dans les pays en voie de développement à bonne croissance économique.

Le taux de progression du secteur public prend en compte le développement de la clientèle industrielle à l'exception deux grosses industries suivantes; ALUCAM-SOCATRAL et CELLUCAM.

A l'heure actuelle, le secteur public dispose sur la centrale d'Edéa 80 MW garantie et sur la centrale de Song-Loulou de 100 MW; ce qui fait en tout 180 MW. En examinant les puissances appelées du tableau n° 3, on constate que d'ici 1936, quelque soit l'hypothèse retenue, il faudrait mettre en service d'autres moyens de production pour satisfaire la demande. C'est la raison pour laquelle, la SONEL est mobilisée à l'heure actuelle pour les travaux d'extension de la centrale de Song-Loulou.

Une première tranche des extensions permettra d'installer 2 groupes de 48 MW chacun portant la puissance disponible par le socteur public de 180 MW à 276 MW, ce qui assurera : adéquation des fournitures aux besoins jusqu'en 1559 en année moyenne.

Une deuxième tranche de 2 groupes permettra d'aller jusqu'en 1991 dans les mêmes hypothèses et ceci avec la mise en service d'un troisième barrage de régularisation, la Mapé qui devrait porter le débit régularisé à 900 m³/s.

Cet aménagement s'accompagnera des ouvrages de transport d'énergie complémentaires suivants :

- 3è ligne 225 KV Song-Loulou-Edéa
- 2è ligne 225 KV Edéa-Douala
- poste d'interconnexion 225/00 KV d'Oyomabang à Yaoundé.

#### b) - Aménagement de Lagdo

La région du Nord Stait jusqu'ici électrifiée à partir des centrales thrermiques dièsel fonctionnant au gas-oil

Chaque ville électrifiée disposait de sa centrale ; dans ces conditions, l'électrification à grande échelle de la région et sa satisfaction des besoins des industries naissantes dans la région était difficile à partir seulement des centrales thermiques. C'est pourquoi la gouvernement décida en 1973 de l'aménagement hydroélectrique de Lagdo situé à quelques 60 kilomètres sur le fleuve Bénoué.

Les études et les travaux furent confiés à la République Populaire de Chine. Les travaux sont en cours de finition et l'inauguration de cet ouvrage ne tardera pas.

La puissance installée totale est de 72 MW, soit quatre groupes KAPLAN de 18 MW chacun. Le barrage a une retenue de 7,7 milliards de m³. L'énergie produite à Lagdo est évacuée sur la ville de Garoua par deux lignes de 110 KV. Ultérieurement, la ville de Ngaoundéré situé à quelques trois cent kilomètres plus a Sud sera également raccordé à Lagdo. La mise en service du premier groupe a eu lieu en mai 1983. Le coût total du projet sera d'environ 45 milliards de F CFA.

## 1.2. - Electrification rurale du Centre, du Sud et du Littoral

La construction des réseaux dans ces provinces se fait en plusieurs étapes.

Ce projet concerne l'électrification des villes et villages autour de Yaoundé ainsi que le raccordement de Kribi sur Edéa.

A partir des postes de livraison 90/30 KV existants (Edéa, Yaoundé) ou à créer (Njock-Nkong), sont construites des antennes 30 KV desservant les principales agglomérations en suivant les axes de pénétration principaux.

Vingt deux villes importantes devraient être électrifiées et une centaine de villages. Le projet en première étape consiste à poser :

- 110 km de lignes 90 KV
- 731 km de lignes 30 KV
- 99 postes de distribution
- 192 km de ligne basse tension.

Le coût de cette étape qui devait s'achèver fin 1983 était estimé à 12 milliards de F CFA.

En deuxième étape, un coût estimé à 9,21 milliards de F CFA et donc la réalisation a démarré au début de l'année. L'ensemble des ouvrages à réaliser comprend :

- une ligne 90 KV de 49,5 km
- un poste 90/MT à Mbalmayo
- 795 km de lignes 30 KV à poser
- des ouvrages de distribution secondaires.

# 1.3. - Electrificatio: r rale du Nord et Extrême-Nord

La région oncernée par le projet est celle des Provinces du Nord et de l'Extrôme Nord couvrant une superficie de 30 000 km² environ.

Le projet consiste en la création d'un réseau 30 KV alimenté par 3 postes 90 KV de Garoua, Guider et Maroua. La source d'énergie est constituée par le barrage hydroélectrique de Lagdo et en secours par la centrale thermique de Garoua.

Au terme du projet seront électrifiés 12 sous-préfectures, 8 chefs-lieux de districts et plus d'une cinquantaine de villages. Les centrales thermiques de Guider, Maroua, Mora, Mokolo, Yagoua et Mayo-Oulo seront supprimées et les équipements transférés dans des centres encore plus isolés.

L'ensemble des ouvrages à réaliser comprend :

- . 3 postes 90/30 KV déjà réalisés à Garoua, Guider et Maroua.
- . 218 km de ligne 90 KV déjà réalisées ;
- . 1267 kilomètres de lignes 30 KV
- . 1 poste 30/15 KV

- 139 postes de distribution MT/BT
- 164 kilomètres de lignes Basse tension.

Le coût total du projet s'élève à environ 15 334 millions de F CFA.

En dehors de ces projets en cours dans le domaine de l'électrification rurale, il faut ajouter le projet de la Province de l'Ouest qui a servi de test et d'essai à l'électrification rurale au Cameroun et qui, réalisé de 1975 à 1977 avait coûté 5,3 milliards de F CFA.

On voit que le Cameroun ne lésine pas sur les moyens en investissement dans le domaine de l'électrification du pays. Ainsi, pendant ces dernières années, le Cameroun s'est engagé ipour environ 170 milliards de F CFA dans ce domaine, ces dépenses sont surtout des dépenses pour l'achat des biens d'équipement per la production, le transport et la distribution de l'énerge électrique.

#### 2. - PROJETS EN COURS D'ETUDES

Les projets en cours d'études concernent :

- l'électrification rurale de la Province de l'Est;
- l'électrification rurale de la Privnce du Nord-Ouest ·
- le choix alternatif pour d'autres aménagements hydroélectriques.

# 2.1. - Electrification rurele de la Province de l'Est

Les centres actuellement électrifiées dans la Province sont : BERTOUA, BATOURI, ABONG-MBANG et YOKADOUMA. La province est donc sous-équipée et l'électrification rurale inexsistante.

Le projet consiste à :

. substituer à l'énergie d'origine hydraulique produite par un aménagement local ou aggrandir la centrale thermique de Bertoua;

. desservir les centres et zones urbaines et rurales non encore électrifiés.

Les ouvrages à mettre en oeuvre en dehors des moyens de production sont :

- 261 kilomètres de ligne 90 KV
- 3 postes 90/30 KV
- 2 postes 15/30 KV
- 1 123 kilomètres de lignes 30 KV.

Dans ce programme, on espère électrifier 10 sous-préfecture, 1 district, et 70 villages de plus de 500 habitants.

Le coût du projet est estimé à environ 18 milliards de F CFA. Les pouvoirs publics et la SONEL sont actuellement à la recherche d'un financement.

## 2.2. - Electrification turale de la Province du Nord-Ouest

Comme d'autres projets du genre, celui-ci répond aux mêmes objectifs prescrits à la SONEL :

- achèvement de l'électrification des chefs-lieux d'unité administratives ;
- accélération de l'électrification rurale ;
- substitution de l'énergie d'origine hydroélectrique abondante au Cameroun, à l'énergie d'origine thermique utilisant les hydrocarbures.

Le projet permet de réaliser les ouvrages suivants :

- 1 ligne 90 KV de 70 kilomètres :
- 1 poste 90/MT à Bamenda
- 465 kilomètres de lignes 30 KV
- 2 postes 15/30 KV
- 378 kilomètres de ligno MT/BT
- 179 postes 30 KV/BT.

A la fin du projet, 8 sous-préfactures seront électrifiées ainsi qu'une centaine de villages. Il faut ajouter que la ville de Bamenda est déjà raccordée sur le réseau interconnecté et reçoit l'énergie provenant des centrales hydroélectriques d'Edéa et de Song-Loulou.

Le coût total du projet est estimé à 7,5 milliards de F CFA et on est à l'heure actuelle à la recherche de financement.

## 2.3. - Aménagements hydroélectriques et lignes de transport importants

## a) - Aménagements hydroélectriques

L'inventaire de nos ressources hydroélectriques.a été systématiquement effectué surtout pour la partie sud du pays et nos tentialités sont connues à 60 %.

Les plus importantes à aménager dans le futur étant :

. Song-Mbengue sur la Sanaga	:	8	200	GWH
. Noun-Wouri	:	5	500	GWH
. Grand Nachtigal sur la Sanaga	:	5	000	Ħ
. Kikot sur la Sanaga	:	4	500	**
. Ngodi sur la Sanaga	:	4	200	11
. Eweng sur la Sanaga	:	2	800	81
. Gorges du Ntem	:	3	800	#
etc				. •

Les études préliminaires ont été d'ores et déjà établies pour les sites de Song-Mbengue et Noun-Wouri.

# b) -Les lignes de transport H.T

. YAOUNDE-BERTOUA: Après la réalisation des réseaux et l'électrification rurale de la Province de l'Est, la suite de l'opération consiste à raccorder la ville

Yaoundé par une ligne 90 KV. Avec ce raccordement, toutes les Provinces du sud seront raccordées au réseau interconnecté.

#### . LAGDO-NGAOUNDERE :

La ville de Ngaoundéré est électrifiée actuellement à partir d'une centrale thermique autonome dièsel. Il est prévu son raccordement au barrage hydroélectrique de Lagdo par une ligne 90 KV et ceci à l'horizon 1990. À cette époque, le réseau interconnecté du Nord aura ainsi atteint les plus grandes localités des Provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua et l'objectif final sera le raccordement de ce réseau interconnecté du Nora a celui du Sud où on aura réalisé d'autres aménagements hydroélectriques.

# IV - / ABRICATION DE ET IS D'EQUIPEMENT POUR LA PRODUCTION LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE AU CAMEROUN

Le Cameroun a connu au cours de ces dix dernières années un développement prodigieux dans le domaine de son électrification. La création de la SONEL et le soutien de son action par les pouvoirs publics y sont pour beaucoup.

Les dépenses pour achat de biens d'équipement pour la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique se sont montées à des centaines des milliers de F CFA.

Les grands projets d'aménagement hydroélectrique (extension d'Edéa, la construction de Song-Loulou et les extensions en cours), les ouvrages de régular ration, les infrastructures de transport, la construction de Lagdo en cours, les programmes d'électrification rurale etc... ont été et sont les gros consommateurs de crédits d'investissement.

Si certains projets ont eu besoin des équipements d'une certaine technologie avancée, d'autres par contre pouvaient bien être fabriqués sur place. Tous les biens d'équipement ont été importés de la France de 80 à 90 % et surtout de gros matériels, mais aussi de matériels de moindre technologie: cables, disjoncteurs, transformateurs et ceci avec les accessoires.

Ainsi, pour les deux dernières années 1982 et 1983, la SONEL a importé :

- 1 683 km et 218 tonnes de cables (Basse tension souterrain, moyenne tension, Almelec torsadés pour branchement) et ceci pour 1 200 000 000 F CFA environ;
- des matériels de coupure (disjoncteurs et accessoires pour 430 000 000 F CFA environ);
- 182 transformateurs de distribution de différente tension et puissance pour 400 000 000 F CFA etc...

Les différentes caractéristiques de ces matériels sont indiquées dans les tableaux en anaexe.

Pour ces deux années, la SONEL aurait dépensé environ 2 milliards de F CFA pour importer les matériels qui pouvaient se fabriquer aisement par une industrie locale.

Une politique nationale sur la fabrication des biens d'quipement dans les domaines d'électrification du pays reste encore à définir.

Actuellement, deux petites entreprises artisanales : la station de traitement de bois de Bafoussam, la Société Camerounaise de Béton Manufacturé (SCBM) et une d'une certaine importance et la CAMELCAB sont les seules unités de fabrication de quelques biens d'équipement dans le domaine de l'énergie installées dans le Pays.

#### 1. - LA STATION DE TRAITEMENT DE BOIS DE BAFOUSSAM

La station le traitement de bois de Bafoussam est une section du Service Approvisionnement de la SONEL. Elle a été créée en 1979.

La Société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL) utilise depuis longtemps des poteaux en bois pour son réseau basse tension. Les programmes d'électrification rurale ont contribué à l'augmentation de sa demande, c'est la raison de la création de cette société. Il est question de la création à sa place d'une société autonome avec comme partenaire les Canadiens, les discussions seraient en cours.

En 1982, la station a traité 23 543 poteaux environ et en 1983, 30 600 environ.

# 2. - LA SOCIETE CAMEROUNAISE DE BETON MANUFACTURE (SCBM) B.P. 4031 - DOUALA

La Société Camerounaise de Béton Manufacturé (SCBM) qui a des usines à Douala (Zone industrielle de Basa) et à Garoua, fabrique pour le compte de la SONEL des poteaux en béton armé classe A ou AP et répondant aux spécifications de la norme française C 67 200.

Un contrat daté de janvier 1980, lie cette société à la SONEL. Les poteaux sont fabriqués à la commande de la SONEL. Ce sont des poteaux de 9 à 14 mètres de hauteur et 300 à 1550 dan d'efforts. Les tarifs vont de 79 640 à 140 170 F CFA par poteau pour ceux de 9 mètres à 14 mètres et de 300 dan, de 175 110 à 316 270 F CFA pour les poteaux de 9 à 14 mètres et de 1 500 dan.

#### 3. - CAMEROUN ELECTET CABLES SA. CAMELCAB) BP. 2288 DOUALA

La Société Cameroon Electric (CAMELCAB) a été créée en 1978 et est installée à Douala (Zone Industrielle de Bonabéri).

est

Le capital de la société/de 600 millions de F CFA. Il est déténu à 40 % par la Société Nationale d'Investissement (SNI), à 60 % par le groupe indien METHA.

La société fabrique de cables de différentes games :

- cables automobiles;
- cables électriques B.T. domestiques
- cables préassemblés ;
- cables torsadés de branchement de
- cables ALMELEC
- etc...

De tous ces cables, la Société Nationnel d'Electricité du Cameroun n'achète officiellement que les cables ALMELEC et encore CAMELCAB doit passer par la concurrence avec les fournisseurs étrangers.

Pour les autres cables que fabrique CAMELCAB, la SONEL voudrait avant de les acheter avoir de garanties suffisantes pour leur fiabilité. Donc la setle industrie qui devait pourvoir la SONEL des produits dont elle a beoins surtout les cables se voit préférer les produits étrnagers.

# v - /= OLITIQUE ET STRATEGIE

#### 1. - LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Ces objectifs sont inscrits dans les différents plans de développement économque et social. Le dernier prescrit ce qui suit :

Les actions et les projets seront appelés à sous-tendre le développement du secteur énergétique et viseront à

- . élewer la production de l'énergie au niveau des besoins nationaux :
- . développer, promouvoir et vulgariser l'utilisation de l'électricité;
- . assurer dans les meilleures conditions d'approvisionnement en énergie electrique dans toutes les régions du pays ;
- exploiter rationnellement les ressources énergétiques existantes hydrauliques en particulier et substituer l'énergie hydraulique à l'énergie d'origine thermique partout où c'est possible;
- . supprimer les écarts des tarifs en vigueur entre les grandes villes et les centres ruraux en les uniformisant par une périquation judicieuse.

Toutes les actions de la SONEL ont tendu à la satisfactions de ces objectifs. Pour ce qui concerne par exemple les tarfis d'électricité s'ils ne sont pas encore uniformes sur toute l'étendue du Territoire, les palliers d'augmentation successives tendent à les rapprocher.

Ainsi, les tarifs ont évolué de 45,90; 45,00; 59,15 F CFA le KWH et pour une puissance souscrite supérieure à 0,66 KVA, respectivement pour les villes de Douala, Yaoundé et Garoua en 1978 à 52,00; 53,30 et 60,00 F CFA le KWH pour les mêmes villes à partir de septembre 1982, tandis que ce tarif restait sans changement et à 63,60 F CFA le KWH pour la même puissance

souscrite dans les centres nursur et villages; l'objectif final étant d'appliquer à la fin du Vè Plan (1981/1986), le même tarif sur toute l'étendue du Territoire (voir annexe n°8-1 à 8-4).

#### 2. - EMPLOI ET FORMATION

Le développement de la SONEL, notre société nationale, a correspondu à la croissance de son personnel tant quantitatif que qualificatif. Ce personnel est passé de 1375 en 1974 à 2835 en 1982, soit une augmentation de plus de 106 % en 8 ans. Parmi ce personnel, le nombre de cadres et agents de maîtrise nationaux a augmenté régulièrement passant par exemple de 35 cadres et 346 agents de maîtrise en 1976 à 132 cadres et 496 agents de maîtrise en 1900, pendant que le nombre du personnel cadres et agents de maîtrise expatriés diminuait passant de 69 en 1976 à 41 en 1980.

EVOLUTION DU PERSONNEL A LA SONEL (1974-1982)

(	PERSONNEL		: ANNEES								
l	PERSONNELL	: 19	74:	1974 :	1976	: 1977	: 1978 :	1979 :	1980	: 1981	1982
1	Cadres camerounais	:	:		35	49	80	108	132	:	:
2	Agents de maitrise camerounais	:	:	:	346	: . 391	420	440	196	<b>:</b>	:
3	: Amployés et ouvriers	:	•	,	1358	1455	1484	1538	1647	•	•
4	Expatriés	:	:		:	•	• •			• •	:
	(cadres et agents de	:	:		69	63	56	43	41	• •	•
	maîtrise)	:	:	•	;	:	:		:	:	:
	: TOTAL	:13	75:	: 1483:	1383	:1958	2040:	2129:	2316	:2532	:2835

(SOURCES SOMEL)

• • • /

Le Personnel camerounais endre recruté par la SONEL vient de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de YACUNDE (ENSP) où des écoles supérieures étrangères surtout françaises, canadiennes, suisses, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique.

Les agents de maîtrise et ouvriers sortent du centre de formation de la SONEL, situé à Ombé dans le FAKO (Province du Sud-Guest).

Pour ce qui concerne le personnel cadre camerounais, leur recrutement à la SONEL se fait de deux façons :

- recrutement direct par examen du dossier des candidats diplômés des écoles supérieures nationales ou étrangères formant les spécialistes ou dans le domaine des postes à pourvoir;
- Sélection au niveau du Baccalauréat et octroi de bourses de formation à l'étranger. Cette possibilité se fait actuellement au Canada, où il y a à l'heure actuelle une dizaine des étudiants boursiers SONEL, ou octroi par la SONEL d'un supplément de bourse si l'étudiant accepte de venir travailler à la SONEL à la fin des études (cette possibilité est offerte surtout en France).

Il faut ajouter que du moment que la SONEL te donne la bourse ou un supplément de bourse, elle tient que le bénéficiaire suive strictement la spécialisation qui lui est prescrite.

#### Centre de formation de Ombé

Créé en 1965 par d'EDC, (Electricité du Cameroun) et situé à Bassa à Douala, le centre de formation professionnelle hérité en 1974 par la SONEL et transféré aujourd'hui à OMBE dans le Sud-Ouest a pour mission essentielle de :

- a)-former des agents techniques et administratifs de niveaud'exécution et de maftrise dont a besoin la société pour son développement;
- b)-perfectionner les agents en poste soit de les parfaire dans leur métier, soit de les adapter à de nouvelles techniques.

Pour son organisation interne, le centre est subdivisé en sections spécialisées :

- section technico-scientifique;
- section distribution
- section production
- section gestion-comptabilité.

Les élèves en formation du niveau d'exécution sont recrutés sur concours du niveau B.E.P.C. et C.A.P. alors que ceux du niveau maîtrise sont recrutés également sur concours, mais du niveau de BAC (C. J, E, et F) pour la maîtrise technique, BAC G2, G3 et A pour la maîtrise de gestion.

Alors que le centre de Bassa n'avait qu'une capacité d'accueil de 120 stagiaires, celui de Ombé a une capacité de 300.

La formation est assurée en majorité par un corps d'enseignants camerounais appuyés par quelques hauts cadres venant de l'Electricité de France (EDF) et d'Hydro-Québec (CANADA). Ainsi, en 1982, il y avait pour le centre, 23 enseignants camerounais, 2 français et un canadien.

#### 3. - MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

Le développement continu de la SONEL et la mise en place des nouveaux équipements sont suivis par une politique responsable de la maintenance et du service après-vente.

Ainsi, la SONEL exige pour les nouveaux équipements une garantie décennal du fournisseur et la formation des agents de la SONEL à maîtriserla technologie mise en place. L'Organigramme de la SONEL comporte des services de maintenance spécialisés pour les centrales thermiques et hydrauliques appuyées par un laboratoire.

Toutes les interventions de maintenance dans les centrales ; thermiques sont faites par les agents SONEL.

Pour les centrales hydrauliques, les interventions de maintenance sont assurées en majorité aussi par les agents SONEL du service de Groupement Régional de Production Hydraulique (GRPH) basé à Edéa. De temps en temps, si la garantie décennale a fini et que les agents SONEL ne peuvent pas réparer une panne sur un équipement, il est fait appel ou au fournisseur ou constructeur ou à un tout autre réparateur sur appel d'offres. Ces cas d'interventiont son bien rares et concernent surtout les agrégats des centrales hydraélectriques.

#### VI - ( ONCLUSION

La définition claire de la politique du gouvernement, la mise en place des structures adéquates pour l'application de cette politique : création du Ministère des Mines et de l'Energie en 1972, de la Société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL) en 1974, ont contribué au développement accéleré de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique au cours de dix dernières années au Cameroun.

Les grandes infrastructures de production, ont été aménagées ou en cours de l'être ainsi que de réseaux de transport Très Haute Tension (THT), Haute Tension (H.T.) et Moyenne Tension (M.T.) de transport-distribut on. Les programmes d'électrification rurale ont été établis et les salisations amorcées pour la plupart. Si en 1970, seulement quelques villes et centres étaient éelctrifiés en 1982, ce sont des dizaines des villes et des centaines de villages qui le sont et on attend encore plus pour 1990 et l'horizon 2000.

Mais la SONEL, 3ème Société Nationale par son Chiffre d'Affaires : 28 milliards de F CFA en 1982 après les Brasseries du Cameroun : 55 milliards de F CFA et le groupe ALUCAM-SOCATRAL : 48,3 Milliards de F CFA pour la même année, et ayant investi des grosses sommes en investissement environ 170 milliards de F CFA depuis sa créations, devrait être aussi une société industrialisante. Les pouvoirs publics devant prendre des mesures, afin que les produits susceptibles d'être consommés par cette société et fabriqués par l'industrie locale soient utilisés en priorité et aussi créer ou faire créer d'autres unités industrielles pouvant fabriquer les biens dont on a besoin pour l'électrification du pays.-

## SITUATION DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN AU 31 DECEMPRE 1982

PROVINCES	******	LOCALITES ELECTR		
·	Prófectures	S/Profectures	Districts	Villages
LITTORAL Préfectures 9 S/préfectures district	Profectures  NKONGSAMBA  YABASSI  EDEA  DOUALA	MBANGA DIBOMBARI MELONG MANJO LOUM MOUANKO NGAMBE DIZANGUE POUMA EDEA DOUALA 1er " 2è " 3è " 4è YABASSI NKONGSAMBA		VIIIAGES  NIOHE PENJA LOUM-CHANTIER LOUM PK 99 NJOHBE BARE SOUZA-GARE NYABANG BEKOKO BOMONO-BA MBENGUE BOMONO-BA DJEDOU BOHONO-GARE BOUENDALE SODIKO NDOUNGUE BODJCNGO MASSOK-TOMEL BOADIBO NKAPA SONGUELAM MBONGO MANENGOLE LEM-LEM BARE-HOCK KOLA
	: : :	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	:	MUYUKA EBONE  MOMBO-GARE EKOLKANG NKONGSOUNG MBOUROUKOU EKANANG
	\$ '	•		

# SITUATION DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN AU 31 DECEMBRE 1982

PROVINCES		LOCALITES EL	ECTRIFIEES	
	Prefecture	s S/Préfectures	: Districts	Villages
:	MBOUDA FOUMBAN BAFANG DSCHANG BAFOUSSAM BANGANGTE	BATCHAM FOUMBOT BAHAM BANA BANDJA	KOUTABA	BANGANG BAYANGAM BANGWA NKAMNA BALENGOU BABOUANTOU BAMENA BALOUNGOU BANDJA-Chef BAHO CHEGNE BAPI BAFOU-CHEF BAFOU-MARCHE KOUPA-MATAPIT KOUPA-KAGNAM BAMOUNDJO-BANDJOU BABOUM BATIE NKO'ASSAP BANGOU-CARREFOUR BATOUFAM BATCHINGOU FONKOUAKAM FOUDJOMAKO MOUNDE MOUNDE (MARCHE) PONT NKAM KEKEM BALEVENG II BANDJOU-CHEF BAPA BANDEKOP
:	6/6	20/24	: :	BATOULA BALOUM 36

# SITUATION DE L'ELECTRIFICATION DU CAMEROUN AU 31 DECEMBRE 1932

ANGA EBOKO MONATELE BAFIA YAOUNDE ESEKA AKONOLINGA MBALMAYO MFOU	S/Préfectures  OKOLA OBALA SAA EVODOULA BOKITO NTUI OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO ESSE	Distriction	: : : :	Villages
MONATELE BAFIA YAOUNDE ESEKA AKONOLINGA MBALMAYO MFOU  :	OBALA SAA EVODOULA BOKITO NTUI OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	•	
MONATELE BAFIA YAOUNDE ESEKA AKONOLINGA MBALMAYO MFOU  :	OBALA SAA EVODOULA BOKITO NTUI OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	•	:
BAFIA YAOUNDE ESEKA AKONOLINGA MBALMAYO MFOU	SAA EVODOULA BOKITO NTUI OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	:	:
ESEKA AKONOLINGA MBALMAYO MFOU	BOKITO NTUI OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	•	
AKONOLINGA MBALMAYO MFOU :	NTUI OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	•	
MFOU :	OMBESSA NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	:	
MFOU :	NGOG-MAPUBI MAKAK MATOMB AKONO	:	:	
: :	MAKAK MATOMB AKONO	:	:	
:	MATOMB AKONO	:	:	
:		:		
: :	ESSE	•	:	
:		:	:	
•	AWAE NGOUHOU	•	_	
		•	•	
:	SOA	:	:	
:		:	:	
,		2	:	•
•		_	_	
•		•	•	
:	" 3è	:	:	
:	" ሩè	:	:	
	MONATELE	•	•	
		-	-	
• ••		•	•	
:	MFOU	:	:	
8/8	29/39	: 1/5	:	<del></del>
EROLOWA:	D.TOIP;	:	:	
	70 0 0 70 0 0 4	:	:	
	EBOLO IN	•		
· KKIDI •	KRIBI	•	•	
	SANGMELIM.		:	
3/3 :	5/14	: 0/3	:	
TTRATT :	<b>ጥ</b> ፐ የአጥፐ	:	:	
	TIGNERE	•	:	
BANYO .	BANYO	•		
MEIGANGA	MEIGANCA	•	•	
'NGAOUNDERE:	NGAOUNDERE	:	:	
5/5 :	5/10	: 6/1	<u> </u>	0
	-,		•	•
	8/8  EBOLOWA  SANGMELIM KRIBI  3/3  TIBATI TIGNERE BANYO	MBANKOHO SOA NANGA-EBOKO BOT-MAKAK BAFIA AOUNDE 1er 2è 1 3è 1 4è MONATELE ESEKA AKOMOLINGA MBALMAYO MFOU  8/8 29/39  EBOLOWA DJOUM SANGMELIMA EBOLOWA KRIBI KRIBI SANGMELIMA EBOLOWA TIBATI TIBATI TIGNERE BANYO MEIGANGA MEIGANGA MGAOUNDERE	MBANKONO SOA  NANGA-EBOKO BOT-MAKAK BAFIA AOUNDE 1er 2è 3è 4è MONATELE ESEKA AKONOLINGA MBALMAYO MFOU  8/8 29/39 1/5  EBOLOWA DJOUN SANGMELIMA EBOLOWA KRIBI KRIBI SANGMELIMA EBOLOWA KRIBI TIGNERE BANYO MEIGANGA MEIGANGA MEIGANGA MEIGANGA MGAOUNDERE	MBANKOHO   SOA   : NANGA-EBOKO   : NANGA-EBOKO   : BOT-MAKAK   SAFIA   /AOUNDE ter   2è   3è   3è   : " 4è   : MONATELE   ESEKA   : AKONOLINGA   : MBALMAYO   : MFOU   : MFOU   : MFOU   : MFOU   : MEAN   : MEA

Prefectures	AROUA OLI UIDER CHOLLIRE : 4/4  MAROUA KOUSSERI YAGOUA HORA MOKOLO KAELE	MAROUA KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: : : : : 0
Prefectures	OLI UIDER CHOLLIRE  4/4  MAROUA KOUSSERI YAGOUA HORA	POLI GUIDER TCHOLLIRE FIGUIL MAYO-OULO PITOA  S/11  MAROUM KOUSSERI YAGOUM MORA MOKOLO	:	0/1	: : : : : :
EXTREME-NORD  O Préfectures  O Préfectures  O Préfectures  O Préfectures  O A Préfectures  O Des Préfectures	OLI UIDER CHOLLIRE  4/4  MAROUA KOUSSERI YAGOUA HORA	POLI GUIDER TCHOLLIRE FIGUIL MAYO-OULO PITOA  S/11  MAROUM KOUSSERI YAGOUM MORA MOKOLO	:	0/1	: : : : : :
EXTREME-NORD  O Préfectures  Sypréfectures  O Préfectures  O Préfectures  O A Sypréfectures  O A Sypréfectur	OLI UIDER CHOLLIRE  4/4  MAROUA KOUSSERI YAGOUA HORA	GUIDER TCHOLLIRE FIGUIL MAYO-OULO PITOA  S/11  MAROUA KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: : : : : :
11 S/préfectures GI 1 district To	UIDER : CHOLLIRE : 4/4 : MAROUA : KOUSSERI : YAGOUA HORA : MOKOLO	TCHOLLIRE FIGUIL MAYO-OULO PITOA  S/11  MAROUE KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: : : : :
EXTREME-NORD : 1	CHOLLIRE:  4/4:  MAROUA: KOUSSERI: YAGOUA: HORA: MOKOLO	TCHOLLIRE FIGUIL MAYO-OULO PITOA  S/11  MAROUE KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: : : : :
EXTREME-NORD  © Préfectures  Solvefectures  G districts	MAROUA : KOUSSERI : YAGOUA : HORA : MOKOLO	FIGUIL MAYO-OULO PITOA  S/11  MAROUN KOUSSERI YAGOUN MORA MOKOLO	:	0/1	: : : :
6 districts	MAROUA : KOUSSERI YAGOUA MORA : MOKOLO	MAROUA KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: : 0 :
6 districts	MAROUA : KOUSSERI YAGOUA MORA : MOKOLO	S/11  MAROUA KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: : 0
6 districts	MAROUA : KOUSSERI YAGOUA MORA : MOKOLO	S/11  MAROUE  KOUSSERT  YAGOUA  MORA  MOKOLO	:	0/1	: 0 :
© Préfectures : 1 23 S/Préfectures : 1 6 districts : 1	MAROUA : KOUSSERI YAGOUA MORA : MOKOLO	MAROUA KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: 0
6 districts	MAROUA : KOUSSERI YAGOUA MORA : MOKOLO	MAROUA KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:	0/1	: O :
6 districts	KOUSSERI YAGOUA HORA : MOKOLO	KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:		:
6 districts	KOUSSERI YAGOUA HORA : MOKOLO	KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:		<b>:</b>
© Préfectures : 1 23 S/Préfectures : 6 6 districts : 1	YAGOUA MORA : MOKOLO .	KOUSSERI YAGOUA MORA MOKOLO	:		:
6 Préfectures : 1 23 S/Préfectures : 6 6 districts : 1	YAGOUA MORA : MOKOLO .	YAGOUA MORA MOKOLO	•		:
23 S/Préfectures à 6 districts . ?	MORA :	MORA MOKOLO	:		
6 districts . !	MOKOLO	MOKOLO	•		•
			•		•
• 1	: :		•		:
	•	KAELE	•		•
•		MERI	<u> </u>		•
	6/6 :	7/23	:	0/6	• 0
		T 70000			MUTENGENE
C1111-1111-1-271	LIMBE :	LIMBE	:		OMBE
I	MANFE .	Mamfe	•		: MUEA
	KUMBA	KUIIBA	•		EKONA-YARD
19 S/Préfectures B	MUNDEMBA 🦿	!UNDE: HBA	:		EKONA-MBONGUE
2 districts	_	MUYUKA	_		
•	•	TIKO	•		: YOKE
:	:	TOMBEL	:		SASSE
-		BUEA	•		TOLE
:	:	DOD!!	:		: LIKOMBA
•	•		•		. KAKE
•	•		•	•	MUKONDAGE
	•		:		: MILAFOUR
	_				MOLIVE
<b>;</b>	•		:		BIMBIA
•	•		•		: BOTA
•	•		•		BATOKE
	:		:		
-			•		MBANJA
•	•		•		: BWIYUKO-VILLAGE
:	:		:		MALONDI-SOLOKO
-			,		BOLIFAMBA
:	:		:		: OWE
•	•		•		. EBONDJI
•	•		•		• ETAM
:	:		:		: LIBOMBOLA
_	_				BATOKE-VILLAGE
•	:		:		BONDJONGO-VILLAGE
				· <del></del>	- TOURS OF THE PROPERTY OF THE
	4/4 :	8/19	:	0/2	: 26
2000	2		:		•
NOND-OUEST	KUMBO .	KUMBA	•		SANTA
• •	NKAMBE :	NKAMBE	:		: NGEN-MBO
15 S/Dr/fortures		BAMENDA	•		. BAMBERI
A ~ .	BAMENDA :	MBENGWI	•		BAMBUI
	MBENGWI :	WUH	:		: BALI
,	WUM :	BALI	•		NKUEN
	5/5	6/15	<u> </u>	<del></del>	6

EST			:	:	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
4 Préfectures	DERTOUA :	BERTOUA	:	:		
16 S/Préfectures		BATOURI	:	:		
3 districts	ABONG-MUAN AMUCDANOY	IG ABONG-MBANG YOKADOUHA	:	:		
•	4/4	4/16	: 0/3	:	-	
TOTAL GENERAL	49/49	108/290	: 2/27	:	100	

#### Dans les 10 provinces :

- 49 chefs-lieux de département sur 49 sont électrifiés ; -108 chefs-lieux d'arrondissement sur 190 sont électrifiés ;
- 2 chefs-lieus de districts sur 27 sont électrifiés
- 100 villages électrifiés contre Zéro en 1970.

ANNEXE 2.

#### PUISSANCES INSTALLEES ET PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

		<del></del>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		·			<del>- 1 11.</del>					
	<b>1</b> 970	<b>:</b> 1971	<sup>:</sup> 1972	· 2973	1974	1975	<b>:</b> 1976	: 1977	: 1978	: 1979	1980	1981	1932
Prissances installées		:	:		;	:	;	:	:	;	;	:	;
totales (NV)	229,10	234,21	242,93	: 243,83	243,95	<sup>2</sup> 257,03	314,76	<sup>2</sup> 319,42	317,90	°318,10	<sup>2</sup> 321,90	<sup>2</sup> 528,83	: 557,05
. Hydroélectricité (MN)	203,43	203,43	203,43	203,43	: 203,43	245,08	: 265,90	<sup>265,90</sup>	265,90	265,90	265,90	457,90	457,90
. Thermique (MC)	25,67	<b>: 30,7</b> 8	39,50	40,40	40,52	· 42,00	· 48,86	<sup>1</sup> 53,52	÷ 52,∞	52,20	: 56,∞	70,93	74,15
. 1 roducteurs privés (MN)	:	:	:	:	•	:	:	:	:	:	:	:	² 25,∞
	:	:	<b>:</b>		:	•	•	:	:	:	·	:	
Production	:	:	•	•	:	:	:	: :	:	:	:	:	:
Totale (GM)	1171,3	© 1150 <b>,</b> 0	0:1124,60	7:1117,55	5 <b>:117</b> 0,50	<b>132</b> 3,72	:1347,50	: 1320,69	5: 1276,24	<b>:13</b> 84 <b>,9</b> 0	: 1300,20	D: 1658,20	2147,59
. Hydroślactricité(Gwh)	<b>:11</b> 15,0	xx 1124 <b>,</b> 0	0:1075,70	D : 1070,Ω	:1120,00	1265,0	:1272,0	1240,0	:1210,0	:1310,50	1306,00	: 1561,20	2042,52
. Thermique (Gwh)	: 26,3	34,0	0: 48,90	3: 47,55	5: 50,50	63,72	: 75,50	: 80,65	: 66,24	: 74,40	: 82,20	: 94,00	: 105,05
	:	•	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

La production privée a une puissance installée recensée en 1982 d'environ 25,00 MW. Ce sont surtout des entreprises agroindustrielles, des scieries, etc..

Si les puissances installées de ces entreprises pouvent être aisement identifiées au recensement il n'en est pas de même de la production que ces entreprise s n'enrégistrent pas. Elles n'ont pas de compteurs enrégistreurs de l'énergie produite et consommée.-

# PRODUCTION DE L'ENEUGIE MUTTRIQUE EN KWH

			<i></i>	
( ANNEE	HYDROELECTRICITE EDEA ET SONG LOULOU		: TOTAL	: % )
( 1970 (	1 144 903 500	26 304 117	: 1 171 207 617 :	; ; ;
( 1971 (	1 123 790 500	33 990 292	1 157 780 792 :	· -1 )
( 1972 (	1 075 692 000	48 914 450	1 124 606 450	; -3
( 1973 (	1 069 850 500	47 553 379	· 1 117 403 879	·-0,5
( 1974 (	1 119 195 000	50 418 447	: 1 169 134 447 :	; +5 ;
1975	1 265 062 500	63 715 753	: 1 323 778 253 :	; ; ; ;
( 1976	<b>1 271</b> 840 000	75 511 202	: 1 347 351 202 :	; +1,5 ;
1977	1 239 916 500	80 646 077	i 1 320 562 577	:-2 :-2
1978	<b>1 2</b> 09 880 500	66 239 978	: 1 276 120 478 :	"-3,4 '
1979	1 310 473 500	74 401 958	1 384 875 458	+8 )
1980	1 305 670 000	82 191 533	1 387 861 533	+0,2 )
1981	1 561 143 000	94 000 463	1 655 143 463	+20
( 1982	2 042 520 000	105 059 923	2 147 579 923	+30 )

#### CONSOMNATION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN KWH

ANNEE	INDUSTRIES ALU- CAM-SOCATIAL et AUTRES	SECTEUR PUBLIC	: % S.P.	: TOTAL	8
1970	802 999 269	167 333 627	;	970 332 896	:
1971	940 33 500	: 175 752 395	÷5	: 1 116 165 395	: : 15
1972	: : 365 081 500	: 201 882 938	: +15	: 1 066 694 438	: , ~5
1973	: 840 712 500	220 954 009	+10	: 1 061 674 509	: : -1
1974	876 574 700	233 899 244	+6	: . 1 110 793 104	: : +5
19 <b>7</b> 5	: 1 006 690 500	<b>2</b> 48 <b>727 2</b> 00	+6,5	: 1 256 270 665	: :+13
1976	985 358 500	275 <b>2</b> 86 800	+10,5	1 260 645 300	: : +1
1977	909 440 000	319 038 270	+16	: 1 220 470 270	-3
1973	807 369 500	402 377 611	+26	1 209 707 111	-1
1979	335 803 000	462 629 666	+15	1 298 432 666	: +7
1980	759 849 920	532 470 066	+15	1 292 319 946	: -0,6
1931	952 401 270	592 183 460	+11	1 544 584 740	:+20
1932	. 1 264 575 000	751 569 000	+27	2 016 144 000	:+30
~ <del>~~~</del>	ingen er	en la companya di Paramanana di Managanana di Managana di Managanana di Managana di Managanana di Managana di Managanana di Mana	,	♥ Kanada kanada kata kanada	*

N.B S.P. = Secteur Public comprend : Administration, ménages, usages artisanats et autres petites industries.

<sup>%</sup> S.P. = Accroissement du Secteur Public

CABLES ELECTRIQUES

## CONSOMMATION SONEL 1982, 1983

<b>4</b> <	* DEGRAMA	. Quanțité	•
`- 	DESIGNATION	1962 1963	Valeur en F CFA
1	: Cables Basse Tension souterrain triphasé plus neutre de différentes sections (25 à 95 mm²)	26 km 25 km	55 895 300
2	Cables U 1000 ARO 2 V section 1 x 240 mm <sup>2</sup>	: 4 km : 2 km	: 4 565 400
3	-Cables Moyenne Tension 12/20 KV triphasé champ radial. section 3 x 50 à 3 x 240 mm²	40 km 52 km	· · (
	-Cables Moyenne Tension 18/30 KV monophasé de 1 x 50 mm	1 km , 1 km	390 340 000
	:- Cables Noyenne Tension 10/30 KV tripbasé de 3 x 95 mm + 25 mm	1 km : 1 km	: ( : (
ه <b>ا</b>	: Cables ALMELEC de 34,4 à 143 mm²	98 T 120 T	: 154 780 000
5	Cables torsadés vultylène pour branchemen de 3 x 50 m + 54,5 + 2x16 mm² et 3x70 mm²	nm² : 220 km : 250 km	n 413 500 000
6	Cables rétylène branchement de 2 x 15 mm² et 4 x 25 mm	ي	n: 244 670 000
		TOTAL	:1 193 790 000 F

(SOURCES SONEL)

## DISJONCTEURS ET ACCESSOIRES (MATERIELS DE COUPURE)

# CONSOMMATION SONEL 1982, 1983

Désignation	QUA	NTITE	: VALEUR EN
	1982	1983	: F CFA
- Disjoncteurs avec bornes prévues et traitées			<b>:</b>
pour recevoir les cables ALU 25 mm²		•	•
2 fils 5/15 A. Différentiel type DBRII	16 000	20 000	165 816 000
2 fils 10/30 A "-" -"-	2 000	2 300	29 805 800
4 fils 10/30 A -""- DBR IV	3 400	3 900	<b>60 70</b> 6 800
4 fils 30/60 A non différentiel type DMR IV	300	350	<b>6 522 7</b> 50
- Disjoncteurs compacts tétrapolaires avec cache-bor- nes		:	•
NE 100 80 ampères	12	: 15	• 582 920
NR 100 100 ampères :	<b>3</b> 0		
N 125 125 ampères :	50		
N 250 200 amères :	35	40	<b>5 O2</b> 1 O25
N 250 250 amères	30	: 35	<b>:</b> 4 351 555
N 630 500 ampères	25	: 30	<b>7</b> 867 475
- Disjoncteurs à coupure visible débrochables et	:	•	•
cadessables en position d'ouverture		•	•
125 ampères - type N 250	10	12	1 821 160
250 ampères - type N25:	<b>2</b> 0	25	4 166 910
400 ampères - type N400	<b>2</b> 0	25	9 154 575
500 ampères - type N630	15	20	8 838 900
- Coffret coupe circuit avec bornes prévues et trai-		:	:
tées pour recevoir les cables ALU de 25 mm² evec	:	:	•
cartouches fusibles et neutre.	:	;	•
- Coffret coupe circuit 2 fils avec 16/C 16 A + N :			
- Coffret coupe circuit 4 fils avec 3C/C 30 A + N :			
- Coffret coupe circuit 4 fils avec 3C/C 60 A + N :			_
- Cartouche fusibles de rechange 16 A - 10,3 x 38 :			
-	20 000	24 000	4 708 000
- Cartouche fusible de recharge 60 A - 22 - 53		600	
- Bouchon neutre de rachange 10,3 x 28 - AD15 :		3 000 1	
- Bouchon neutre de rechange 14 x 51 - AD 30 :			
- Bouchon neutre de rechange 22 x 53 - AD 60 :	1 800	2 000	: 266 ∞
	:	:	•
			_

432 264 455 F CFA

TRANSFOLMATEURS DE DISTRIBUTION CONSOMMATION SONEL 1982, 1983

	•	ַטַט	ANTITE	- VALEUR EN F CFA		
N.	: DESIGNATION	1982	1983	:		
1	Transfert H59 betnes porcelaine de 15 et 30 KV et  250, 400 et 630 KVA	: 13	: : 15	: 34 583 375		
5	Transfert H59. Prises embrochables de tension 15 et 30 KV et de puissance 250 KVA, 400 KVA et 630 KVA	• • •	:	: 106 932 390 :		
3	Transfo. H61 de 15 et 30 KV et de 25, 50, 100 et 160 KVA	: 71 : :	:	191 204 575 412 720 140 F CFA		

(SOURCES SONEL)

#### TARIFS DE VENTE D'ENERGIE ELECTRIQUE

	: TARIF	s APPLIC	ABLES A	PARTIR I	OU MOIS						
	DE JANVIER 1974										
I - TARIFS BASSE TENSION	:	:	:	Centres	s condair						
	DOUALA	-	: GAROUA	: Autres centres	Centres EDEA DSCHANG						
- ECLAIRAGE ET USAGES DOMESTIQUES	:	:	:	:	:						
- Puissance souscrite inférieure ou égale à 0,66 KVA	: : 27,60	: 29,25	· · 37,10	· 41,10	· 32,45						
- Puissance souscrite supérieure à 0,66 K	7A; 30,90	34,60	44,30	<sup>2</sup> 48 <b>,7</b> 0	37,90						
- USAGES DOMESTIQUES SANS RESTRUCTION D'HORAIRE	:	•	: :	•	•						
- Alimentation des appareils de climatisat chauffe-eau, cuisinières électriques et machines à laver pour autant que l'énergie consommée soit enrégistré, par un compteur spécial	•	: : : 24,95	27,80	33,95	21,65						
- USAGES DOMESTIQUES HEURES CREUSES (12 heures à 14 h.30 et de 20 h.30 à 7 heures	:	:	•	:	:						
- Utilisation exclusive du courant d'heures creuses pour le fonctionnement de chauffe-eau et des appareils de climatisation.	: :	: : : : 16,25	: : : 23,70	: : : 27,10	: : : 16,25						
- FORCES MOTRICES ET USAGES ARTISANAUX	:	:	:	:	:						
<ul> <li>Les majorations de tarifs prévues pour les livraisons Haute Tension en cas de mauvais facteur de puissance seront appl quées aux tarfis Force Motrice Basse Tension.</li> </ul>	: i- : 20,45	: : : 23,80	30, 90	: : : 35,75	: : : 21,65						
- ELAIRAGE PUBLIC	:	•	• ;	•	:						
- Tarif consenti pour autant que les con- sommation , s'étendent de 18 h 30 à 6h00		: 16,80	: 20,40	: 20,40	: 20,40						
	:	:	:	:	:						

II - TARIFS HAUTE TENSION

: TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU MOIS DE JANVIER 1974

EXPLOITATIONS	PRIME	PUISSANCE	: UTILISATION	MENSUELLE DE SOUSCRITE	,	ANCE
	FIXE	SOUSCRITE:	:0 0 à 200 h	201 h à à 325 h	326 h à 450 h	au-deld de 45 h
	:	* 0 à 100 kW	<b>13,7</b> 5	12,70	11,55	10,50
	:	101 à 250 KW	12,40	11,25	10,20	9,05
	:	251 à 500 KW	: 11,00	10,00	8,80	: 7,75
DOUALA	3 310	501 à 1000 KW	· 10,00	8,80	7,75	: 6,60
	:	* 1000 à 2000 KW	<b>8</b> ;80	7,75	6,60	<b>:</b> 5,55
	:	: 2001 à 5000 KV	: 7,75	6,60	5,55	: 4,40 :
	<del>-</del>	0 à 100 KW	18,00	17,00	15,85	14,85
	:	101 à 250 KW	17,00	15,85	14,84	13,70
YAOUNDE	4 325	251 à 500 KW	15,85	14,85	13,70	12,65
	•	501 à 1000 KH	14,40	13,10	11,95	10,60
	•	100 à 2000 KW	12,85	11,35	10,00	8,55
	<b>:</b>	200°: 5000 KW	11,35	9,80	8,15	6,50
	:	O à 100 KW	20,60	19,55	18,55	17,50
		101 à 250 KW	20,10	19,05	18,00	17,00
GAROUA	ī 120 :	251 à 500 KVi	19,55	18,55	17,50	16,53
to a grant	•	501 à 1000 KW	18,55	17,50	16,50	15,45
	•	1001 à 2000 KW	17,50	16,50	15,45	14,40
	:	2001 à 5000 KW	16,50	15,45	14,40	13,30
•	:	: : 0 à 100 kw	: 23,80		20,60	: 18,45
AUTRES CENTRES	:	: 101 à 250 KW		•	18,45	: 16,25
	:	: 251 à 500 KW			16,25	: 14,10
	:	: 501 à 1000 KW			14,10	: 11,95
Centres secondai-	:	:	:	:		:
es : EDEA et SCHANG	: 3 245	: Tarif unique	: 15,15 :	•		:

ENERGIE REACTIVE : Lorsque le facteur de puissance sera inférieur à 0,80, le montant de la prime fixe et des taxes proporionnelles sera majoré de 1 pour cent pour chaque point en dessous de la valeur indiquée ci-dessus. Par exemple : 1 pour cent pour 0,70, 2 pour cent pour 0,78 etc...

# TARIFS DE VENTE D'ENERGIE ELECTRIQUE

	: Tarifs	arplicable	s à part	ir du 1er	Avr.1974		
I - TARIFS BASSE TENSION	:	:		Centres secondaires			
	DOUALA	:YAOUNDE:	GAROUA		: autres centres		
	:						
) -ECLAINAGE ET USAGES DOVESTIQUES	•	:		•	•		
- Puissance souscrite inférieure ou égale à 0,66 KVA	: : 29	: 30,70 :	33,95	: 34,10	: 43,15		
- Puissance souscrite supérieure à . 0,66 KVA	32,40	36,40	46,50	: 39,80	• 51 <b>,1</b> 0		
e) - USAGES DOMESTIQUES SANS RESTRICTION	:	: :		:	:		
D'HORAIRE	:	: :		:	:		
- Alimentation des appareils de climatisa-	<b>:</b>	: :		:	•		
tion, chauffe-eau, cuisières électriques	•	: :		:	:		
et machines à laver, pour autant que l'énergie consommée soit enrégistrée	•	: :		:	:		
par un compteur spécial	: 14,40	: 26,20 :	29,20	: 22,70	: 40,90		
•	•	: :		<b>\$</b> .*	:		
) - USAGES DOMESTIQUES HEURES CROWNES	:	: :	•	:	:		
(de 12 h30 à 14h30 et 20 h30 à 7 heures)	:	: :		:	:		
Thilipption ovaluaire & course Albanas	:	: :		:	:		
<ul> <li>Utilisation exclusive du courant d'heures creuses pour le fonctionnement de chauffe</li> </ul>		: :		:	:		
eau et des appareils de climatisation		: 17,05 :	24,90	: 17,05	: 28,45		
	:	: :	•	:	:		
- FORCES MOTRICE ET USAGES ARTISANAUX	:	:		:	:		
	:	: :		:	:		
- Les majorations de tarifs prévues pour les livraisons Haute Tension en cas de mar	: 1 <del>-</del>	: :		:	:		
vais facteur de puissance seront appli-	:	: :		:	•		
quées aux tarifs Force Motrice Basse Tension	: 21,50	<b>:</b> 25	32,40	: 22,70	37,50		
ECT ATUACE DIEUTC	:	: :		:	•		
- ECLAURAGE PUBLIC	•	: :		:			
- Tarif consenti pour autant que les consommations s'étendent de 18h30 à 6h00.	: 10,45	: 17,60 :	21,40	: 21,40	: 21,40		
	:	:		:	:		

II - TARIFS HAUTE TENSION : TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 1er AVRIL 1974 UTILISATION MENSUELLE DE LA PUISSANCE SOUSCRITE :Prime **EXPLOITATIONS** au-delà de Puissance souscrite 201 à 326 à : 0 à 200 h : :fixe 450 h 325 h 450 h 0 à 100 KM 14,40 13,30 12,10 11,00 101 à 250 KM 11,30 10,70 9,50 13,00 DOUALA 3 475 251 à 500 KH 11,55 10,50 9,20 3,10 9,20 6,90 501 à 1000 KW 10,50 8,10 1001 à 2000 KW 9,20 8,10 6,90 15,≎0 2001 à 5000 KW 6,90 4,60 8,10 5,30 17,85 16,60 15,60 O à 100 KW 18,90 16,60 14,40 101 à 250 KW 17,85 15,60 15,60 14,40 13,30 16,60 251 à 500 KM YAOUNDE 4 540 501 à 1000 KW 15,10 13,75 12,55 11,10 11,90 10,50 9,00 1001 à 2000 KW 13,50 2001 à 5000 KH 11,90 10,30 8,55 6,80 19,50 18,40 0 à 100 KW 21,60 20,50 101 à 250 kW 21,10 20,00 18,90 17,85 17,30 251 à 500 KW 20,50 19,50 18,40 GAROUA : 4 325 501 à 1000 KW 10,50 18,40 17,30 16,20 1001 à 2000 KW 18,40 17,30 16,20 15,10 2001 à 5000 KV 17,30 16,20 15,10 14,00 0 à 100 KM 25,00 23,25 21,60 19,40 22,70 21,00 19,40 101 à 250 M 17,05 18,70 17,05 251 à 500 KW 20,40 14,80 **AUTRES CENTRES** 5 680 501 à 1000 KV 18,15 16,40 14,80 12,55 lentres secondaires 15,90 tarif unique 3 405 OTA et DSCHANG

MERGIE REACTIVE: Lorsque le facteur de puissance sera inférieur à 0,30, le montant de la prime fixe et des taxes proportionnelles sera majoré de 1% d pour chaque point en dessous de la valeur indiquée ci-dessus, par exemple pour 0,79 - 2% pour 0,70 etc...

## TARIFS DE VENTE D'ENERGIE ELECTRIQUE

!	Tarifs applicable								
I - Tarifs basse tension	:	:	:	Centres secondaires					
	:DOUALA	A:YAOUNDE	:GAROUA	EDEA et	Autres				
	: :			: DSCHANG :centres					
	•	:	:	:					
- ECLAINAGE ET USAGES DONESTIQUES	:	:	:	:	:				
- Puissance souscrite inférieure ou éga-	:	:	:	:	:				
le à 0,66 KVA	41,10	41,40	49,50	44,20	<b>53,75</b>				
- Puissance souscrite supérieure à 0,66 KVA	:	:	•	:	:				
	÷ 45,90	49,∞	59,15	51,30	63,60				
HOLODO DOMOCRITORIO CANO DESTRUTORIONI	•								
- USAGES DOMESTIQUES SANS RESTRICTION	•	•	•		•				
D'HORAIRE	•	•	•	•	•				
- Alimentation des appareils 🦩 climati-	·	•	•	•	•				
sation, chauffe-eau, cuisière électriques et machines à laver, pautant	:	:	:	· .	•				
que l'énergie consommés 🐃 enrégis-	• 22 22	: 27.50	<b>3</b> 8,75	: 24 65	: 52.60				
trée par un compteur spécial	22,00	37,50	<b>3</b> 0,75	31,65	53,60				
- FORCE MOTRICE ET USAGES ARTISANDUX	:	:	:	:	:				
- Les majorations de tarifs prévues pour	<b>:</b> .	:	:	:	:				
les livraisons Haute Tension en cas de mauvais facteur de puissance serent	:	:	:	:	:				
appliquées aux tarifs force motrice.	:	:	:	:	:				
Basse Tension - Tous usages	÷ 31,75	: 34,70	42,40	30,25	49,05				
- Pompage	:	:	: 27,75	:	:				
- ECHAINGE PURLIC	:	:	:	:	:				
	•	:	:	:	:				
- Tarif consenti pour autant que les con- sommations s'étendent de 18h30 à 6h00	² 15 <b>,</b> ∞	: 24,75	27,25	27,65	26,70				
	:	:	•	•	•				
	•	:	•	:	•				

II - TARIFS HAUTE TENSION			* TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 1er JUIL.1978							IUIL.1978
Exploitations Prime et centres : fixe		Puissance souscrite	rite souscrite			<u>-</u> •				
	fixe		O à 200 h: 201 à 325 h					26 h à 450 h.	•	Au-delà de 450 h
	:	0 à 100 kw	:	20,60	:	19,00	:	17,30	:	15,60
DOUALA	5 100	101 à 250 KW	•	19,00	•	17,20	•	15,60	•	13,80
		251 à 500 KW	•	16,90	•	15,40	•	13,50	•	11,90
	•	501 à 1000 KW	•	15,50	•	13,60	•	12,00	•	10,20
:	. :	1001 à 2000 KV	:	13,70	:	12,40	:	10,60	:	9,00
	:	2001 à 5000 KW	:	12,90	:	11,10	:	9,50	:	7,30
		0 à 100 KU	:	25,80	:	24,30	:	22,60	•	21,20
		101 à 250 K₩	:	24,50	:	22,80	:	21,40	:	19,80
YAOUNDE	6 240	251 à 500 KW	:	22,60	:	21,40	•	19,80	:	<b>1</b> 3 <b>,3</b> 0
	: :	501 à 1000 kW	2	21,00	•	19,40	•	17,50	•	15,50
	: :	1001 } .00 KW	:	19,30	:	13,80	:	14,70	:	12,70
	: :	2000 % 5000 KW	:	15,40	:	15,50	:	13,40	:	10,90
	: :	0 à 100 KH	:	27,50	:	26,40	:	25,10	:	23,70
GAROUA	• 5 610 ·	101 à 250 KM	:	27,30	:	25,90	:	24,50	:	22,30
	: :	251 à 500 KW	:	26,60	:	25,30	:	23,90	:	21,90
	: :	501 à 1000 KW	:	25,60	:	24,20	:	22,70	:	21,30
	: :	1001 à 2000 KW	:	24,90	:	23,40	:	21,90	:	20,50
	: :	2001 à 5000 KW	:	23,90	:	22,30	:	20,90	:	19,50
	: :		:		:		:		:	
HOBA HIP HOMBAND	:4 500 :	toute puissance	:	21,00	:	21,00	:	21,00	:	21,00
~-	<u> </u>		:	<del></del>	:		:	<del> </del>	:	<del></del>
	: :	0 à 100 KM	•	31,20	:	29,00	:	26,90	:	24,20
AUTRES CENTE	TES: :	101 à 250 KM	:	28,60	:	26,50	:	24,50	:	21,50
(1)	:	251 à 500 KW	:	25,70	:	23,60	:	21,50	:	18,60
	:	501 à 1000 KW	:	23,20	:	21,00	:	18,90	:	16,10
	: :	1001 à 2000 KW	:	21,00	:	16,80	:	16,80	:	13,90
	:	2001 à 5000 KW	:	20,00	:	17,30	:	15,80	:	12,90
	:		:	,	:	,	:	,	:	,
	<u> </u>	·	:		:		:		:	

.../

# TARIFS DE VENTE D'ENERGIE ELECTRIQUE

	≈-: :	Tarif	s	applic	a	=-=-=- bles à p bre 1982	-= )a }	rtir du	15 septem-	
TARIFS BASSE TENSION	:		:		:		Centres		secondaires	
	:	DOUALA	:	YAO UNDI	: :	GAROUA	:	EDEA ET DSCHANG	Autres cen- tres second.	
	:		:		:		:		:	
1°) - Eclairage et usages domestiques	:		:		:	•	:		:	
- Puissance souscrite inférieure bu égale à 0,66 KVA	:	45,50	:	45,50	:	50,00	:	50,00	: 53,75	
- Puissance souscrite supérieure à 0,66 KVA	:	52,00	:	53,80	:	60,00	:	60,00	: 63,60	
2°) - Usages domestiques sans restricti d'hora;re	on.		:		:		:		:	
- Alimentation des appareils de climatisation - chauffe-eau, cuisinières électriques - t. ma-	:		:		:		:		: :	
chines à laver pour autain ue l'énergie consommée soit lé- gistrée par compteur la lal	:	28,50	••	42,40	:	42,40	•	38,00	53,60	
3°) - Force motrice et usages actionnau	ĸ:		:		:		:		•	
- Tous usages	:	28,000	:	39,50	:	42,40	:	38,000	49,05	
	:		;		:		:		:	
4°) - Eclairage public	:		:		•		:		•	
- Tarif consenti autant que les consommations s'étendent de	:		:		:		:		:	
18h30 à 6%30	:	20,00	:	28,00	:	28,00	:	28,00	: 28,00	
			:		:		:		:	

# CLIENTS HAUTE TENSION

ZONES	:	: PUISSANCE	. t		heures d'u	aux Kwh conso	
TALIFAIRES	: Prime	: SOUSCRITE		ère tranche à 200 h	2è tranc 201 à 325 h	hė3è tranche : 326 à 450 h.	4è tranche :au-delà de 450 h.
	:	•	:		:	:	:
	:	: 0 à 100	:	24,50	: 22,00	: 20,00	: 18,50
DOUALA	: 6000	: 101 à 250	:	23,10	: 20,60	: 18,60	: 17,10
	:	: 251 à 500	:	21,70	: 19,20	: 17,20	: 15,70
	:	: 501 à 10.0	:	20,30	: 17,80	: 15,80	: 14,30
	:	: 1001 à 2000 plus de 2000	:	18,90 17,50	: 16,40 15,00	: 14,40 13,00	: 12,90 : 11,50
	:	: 0 à 100	:	30,00	: 28,00	: 26,00	: 25,00
	:	: 101 à 250	:	28,50	: 26,50	: 24,50	: 23,50
YAOUNDE	7500	<b>:</b> 251 a 500	:	27,00	: 25,00	: 23,00	22,00
	:	: 501	:	25,50	: 23,50	: 21,50	: 20,50
	:	: 10 2000	:	24,00	: 22,00	: 20,00	: 19,00
•	:	:plus de 2000	:	24,00	: 22,00	: 20,00	: 19,00
	:	: 0 8 100	:	30,00	: 28,00	: 26,00	<b>: 25,</b> ∞
<b>~~~</b>	:	: 101 à 256	:	30,00	: 28,00	<b>:</b> 26,∞	: 25,00
GAFOUA	: 6000	: 251 à 👀	:	<b>2</b> 8, <b>5</b> 0	: 26,50	: 24,50	: 23,50
	:	: 501 à 1000	:	28,50	: 26,50	<b>:</b> 24,50	: 23,50
	:	: 1001 à 2000	:	27,00	: 25,00	<b>:</b> 23,∞	: 22,00
	:	:plus,de 2000	:	27,00	<b>:</b> 25,∞	<b>:</b> 23,∞	: 22,00
DIEVA & OCHANG	. (((00	toutes publicant	es ;	25,00	25,00	25,∞	: 25,∞
	:	• 0 à 100	:	33,00	³ 30,∞	: 27 <b>,</b> ෆා	÷ 25,∞
PUTTOS CONTRES	• 7500	i 101 à 250	:	31,60	28,60	25,60	23,60
	:	<b>251</b> à 500	:	30,20	27,20	: 24,20	22,20
	:	501 à 1000	:	23,80	25,80	22,80	20,80
	:	ំ 1001 à 2000	:	27,40	24,40	: 21,40	19,40
	:	<sup>‡</sup> plus de 2000	:	27,40	24,40	21,40	19,40
	<u>:</u>	:	:_		:	:	:

